

octobre 2009

BN Numismatique Bulletin CGB-CGF n°69

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html Vous pouvez, en participant aux frais, voir en avant-dernière page, si personne ne peut vous l'imprimer à partir d'internet, recevoir un exemplaire papier par courrier postal. L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction.

Correspondance privée réservée aux clients de cgb/cgf qui s'inscrivent à http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html

S o m m a i r e

- 2 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 3 LES BOURSES
- NOUS SOMMES PARTOUT !
- 4 LA PLUS GROSSE DETTE
- 5 SUPERBE FAUX POUR SERVIR
- LE CASH, C'EST LA LIBERTÉ
- 7 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 160
- 8 LE COIN DU LIBRAIRE
- 9-11 RÉSULTATS ET INVENDUS MONNAIES 40
- KOLSKY, DAVIS, PIERRE, PLATOAD...
- PLATOAD : LES BASES POUR LE FRANC IX
- QUELQUES INVENDUS
- 12 À LA SENA, LES IMITATIONS RADIÉES :
- LE CAS DE L'ARMORIQUE
- 13 ROME XXIV : DISPONIBLE !
- 14 LA CONFISCATION DE L'OR
- 15 ÉPREUVE DE RATTRAPAGE... OU VOYAGE DANS
- LE TEMPS
- 16 MONTAGNY, GRAVEUR ÉCONOME
- MESURIM, UN OUTIL DE PRÉCISION
- 17 FORUM AD€ N° 063
- 18 REVUE DE PRESSE ET TRÉSORS
- 19 LETTRE OUVERTE AU MINISTRE DE LA CULTURE
- 20-21 STAFFORDSHIRE HOARD
- 22 LES PRIX ET L'INFORMATION
- UN EXEMPLE PAR LES BRONZES
- RARISSIMES
- 23 UN LECTEUR DU BN SE RACONTE
- ROBERT IBOS : DÉFENSE ET
- ILLUSTRATION DES
- COLLECTIONNEURS
- 24 BILLETS
- 25 BILLETS 54 : LES RÉSULTATS
- 26 IL ÉTAIT UNE FOIS 50.000 \$...
- FIFTYTHOUSANDOLLARS
- 27 LE BLOG DE LA DOMBES
- 28 MONNAIES 41

ÉDITORIAL

La FED, Réserve Fédérale Américaine, vient d'avouer, certes indirectement, au moins avoir pratiqué des échanges (swaps) d'or physique et donc d'avoir utilisé cette règle du FMI qui l'autorisait à comptabiliser en physique dans ses coffres de l'or qu'elle avait en réalité prêté. Cet or pouvait donc parfaitement avoir été vendu sur le marché par sa contrepartie, déprimant ainsi artificiellement les cours du métal.

Les anglophones - cliquez - pourront apprécier l'excellent article qui décortique le piège tendu à la FED par le GATA (Gold Anti-Trust Action Committee) : après avoir demandé communication de tous les documents de la FED concernant les échanges d'or, constatant que les documents fournis étaient caviardés ou complètement retenus, le GATA a demandé la justification de ces rétentions d'informations. Comme on pouvait s'en douter, ce faisant la FED avoue puisqu'elle indique que les détails techniques des échanges d'or sont des informations confidentielles... donc elle pratique effectivement les échanges d'or.

Combien reste-t-il d'or physique à la FED ? Combien Lehman Brothers avait-il emprunté de milliers de tonnes qu'il était incapable de rembourser ? Combien vaudrait aujourd'hui l'or physique si le marché n'était pas truqué ? Que se passera-t-il quand la FED et comparés n'auront plus rien en coffre pour bidonner le marché ? Investissez tangible !

Michel PRIEUR

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - AD€ - AFP - Associated Press - BBC - BCE - Philippe CALLANT - Gérard CAPDEVILLE - Rodolphe CATALA - Sylvain CHAUSSAT - Arnaud CLAIRAND - Laurent COMPAROT - www.contreinfo.info - Joël CORNU - Louis-Pol DELESTRÉE - Stéphane DESROUSSEAUX - Jean-Marc DESSAL - Caroline DURAND - THE ECONOMIST - E-SYLUM - www.lefaso.net - L'EXPRESS - Louis FLORIAN - Fédération Nationale des Utilisateurs de Détecteurs de Métaux FUNDEM - Frédéric FORNI - Thomas FORNI - www.forum-monetaire.com - Jérôme FRÉDÉRIC - Pascal GERVOISE - Samuel GOUET - Jérôme GRALL - Laurent GRASTEAU - Robert IBOS - Aimé Mouor KAMBIRE - Jacques KLEIBER - Hugues LE PARGNEUX - André LIBAUD - LIBÉRATION - Bernard LIETAER - www.livreshebdofr.fr - www.lobserveur.ma - Marianne MADYSS - McAFEE - Jean-Luc MÉLENCHON - Jan MENS - MONNAIE DE PARIS - Georges MORÉAS - Numismaster - oulamr - Nicolas PARISOT - www.physorg.com - PLATOAD - Gerd-Uwe PLUSKAT - POTATOR II - Michel PRIEUR - Éric PRIGENT - Éric PRIGNAC - www.pro-at.com - Jérémie PUREUR - Emmanuel RATIER - REUTERS - Robert REYNAUD - Claude RØELANDT - Emmanuel SAELENS - Gildas SALAÜN - Michel SANTI - Philippe SCHIESER - Laurent SCHMITT - Shankar Shrestha - SENA - Stack's - Philippe THERET - WIKIPEDIA

INSOLITE : NUMISMATIQUE ÉSOTÉRIQUE

Étrange médaille, probablement très tardive, vers 1680/1720, probablement du Nord de l'Europe, avec un carré magique au revers (toutes les sommes font 175) dit « carré de Vénus » et la déesse au droit accompagnée des signes astrologiques qu'elle gouverne, le taureau et la balance... En revanche, si le petit cupidon est avec sa mère, quid de la flèche et de la harpe ?

Lecteurs initiés, à vous la réponse !



PANNEAU D’AFFICHAGE



KONINKLIJK BELGISCH GENOOTSCHAP
VOOR NUMISMATIEK

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE
DE BELGIQUE



APPEL

La SRNB désire offrir gratuitement, sur son site web www.numisbel.be, un accès à la version numérique de la série complète de la Revue belge de Numismatique et de Sigillographie, à l'exception des volumes de 25 dernières années (c'est-à-dire des années 1985 et les années suivantes).

Afin d'être en règle avec la loi sur la protection des droits d'auteur, nous prions tous les auteurs qui ont publié une contribution dans les Revues en question (donc d'avant 1985), ou leurs ayants droit, et qui s'opposeraient à une telle réédition numérique, de contacter le Président de la Société Royale de Numismatique de Belgique, p/a Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Royale de Belgique, Blvd. de L'Empereur 4 à 1000 Bruxelles (Belgique). Les contributions en question ne seront alors pas offertes sous forme numérique.

NOTE DU BN :

N'hésitez pas cliquer et à visiter le site de la SRNB (*Société Royale de Numismatique*) dès maintenant car il y a déjà 1842/1925 intégralement en ligne, c'est une source très précieuse, particulièrement pour les antiquisants et les médiévistes, surtout féodaux.

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition sine qua non et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique.

Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS.
Tel : 01 40 26 42 97 Email : joel@cgb.fr

JEAN-LUC MÉLENCHON

Son analyse de la phase actuelle de la crise est hélas difficilement discutable.

Sachant que la Bourse vient de monter de 55% sur du vent puisque le chômage continue d'augmenter et le PNB de se contracter, c'est donc que les banques sont reparties à spéculer avec l'argent des contribuables, donné pour les sauver.

En effet, les profits des banques sont florissants alors que les prêts aux entreprises et aux particuliers ont rarement été aussi faibles. Alors, où les banques ont-elles engrangées leurs profits ? Jusqu'à quand ? À la prochaine bulle ? Où nous paierons encore pour les sauver ? Jusqu'à quand la privatisation des profits et la socialisation des pertes sera-t-elle tolérée ?

[Cliquez pour lire son intervention.](#)

ORDONNANCES.ORG

Mise en ligne des références et des textes monétaires des manuscrits de la Monnaie de Paris ms. 4° 89 (1677-1679) et ms. F° 74 de la Monnaie de Paris concernant des références issues du Trésor des Chartes pour les règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII.

Document du mois : *Mandement aux généraux des Monnaies de faire restituer à la Chambre des comptes de Dijon les boîtes de la Monnaie de cette ville emportées à Paris, contrairement aux privilèges du duché de Bourgogne (12 mai 1518)*

Soit au total 227 nouvelles références et textes monétaires de disponibles. Le site vous propose actuellement plus de 16.200 textes monétaires mis en ligne, soit plus de 81.000 pages, et plus de 26.100 références de textes monétaires disponibles.

Sortie éventuelle de la quatrième édition de l'étude :

« DES DOCUMENTS QUI ONT MARQUÉ LA VIE DES FRANÇAIS – 1939/45 – SEPT ANNÉES DE PEURS ET D'ESPOIRS »

L'auteur de cette étude envisage une édition complémentaire à la troisième parue en 2006, notamment avec une mise à jour des cotations et le développement de quelques chapitres, tels que « *Les Chantiers de la Jeunesse, Jeunesse et Montagne, les Billets des Prisonniers de Guerre, etc...* ».

Cette étude comporterait environ 550 pages, dont 250 pages d'illustrations couleur.

La décision de lancer l'« opération » dépendra des intentions d'achat des collectionneurs et des personnes intéressées par ce thème. À cet effet, vous pouvez envoyer une réservation – sans engagement – à Monsieur KLEIBER Jacques – 54930 – SAINT-FIRMIN – (Tél. : 03 83 50 53 44). Le prix de vente, établi en fonction de l'importance du tirage, serait communiqué à la fin de cette consultation.

NOTE DU BN : Monsieur Kleiber est l'auteur on ne peut plus sérieux des ouvrages de références sur le sujet. Certes il ne connaît pas le prix de vente de son futur ouvrage, ce qui est normal puisque le tirage n'est pas connu. Certes il n'a pas d'adresse courriel et il faut lui téléphoner mais ceci n'a rien à voir avec la qualité indiscutable de ses ouvrages.

LES BOURSES



**CLIQUEZ POUR VISITER
LE CALENDRIER DE
TOUTES LES BOURSES
ÉTABLI PAR
DELCAMPE.COM**

OCTOBRE

17 Cavaillon (84) (**) (tc)
17 Paris (75) (**) (N) SNENNP**
 17 Nismes (B) (nc) (tc)
 17 Ludwigsburg (D) (**) (N)
 18 Dombasle (54) (**) (N)
 18 Mulhouse (68) (**) (tc)
18 Pessac (33) (**) (N)**
 18 Freiberg (D) (**) (N)
 18 Hengelo (NL) (**) (N)
 18 Pirmasens (D) (**) (N)
 18 Schwerin (D) (**) (N+Ph)
 24 Annecy (74) (**) (N)
 24/25 Montchanin (71) (nc) (tc)
 24/25 Paris (75) (****) (N) Salon du jeton
 touristique (MdP)
 25 Pontault-Combault (77) (**) (tc)
24/25 Saint-Rémy (71) () (N)**
 24/25 Zürich (CH) (****) (N)
 25 Le Havre (76) (**) (tc)
 Saint-Priest (69) (**) (tc)
 25 Brême (D) (**) (N)
 25 Karlsruhe (D) (****) (N)
 25 Magdeburg (D) (**) (N)
 30/31 Vicenze (I) (****) (N)
 31 Zwickau (D) (**) (N)

NOVEMBRE

1 Vicenza (I) (****) (N)
 1 Douvrain (62) (nc) (tc)

1 Harelbeke (B) (**) (N)
 1 Cassel (D) (**) (N)
 1 Nuremberg (D) (****) (N)
 1 Zchopau (D) (**) (N)
 7 Tresses (33) (nc) (tc)
 7 Londres (GB) (****) (N)
 7 Verden (D) (**) (N)
**7/8 Orléans/La-Chapelle-Saint-Mesmin
(45) (****) (N) + colloque**
 7/8 Argenton-sur-Creuse (36) (**) (tc)
 7/8 Francfort (D) (****) NUMISMATA
 8 Guise (02) (**) (tc)
 8 Lille (59) (**) (N)
 8 Martigues (13) (**) (N)
 8 Meaux (77) (**) (tc)
 8 Mons-en-Baroeul (59) (tc)
 8 Schwenningen (D) (**) (N)
 8 Ulm (D) (**) (N)
 11 Cahors (46) (**) (tc)
11 Tirlémont (B) (**) (N)**
 14 Champion (B) (nc) (tc)
 14 Drachten (NL) (**) (N)
**14 Paris (75) Assemblée Générale des ADE
(à la Monnaie de Paris)**
 14/15 Livry-Gargan (93) (**) (N)
 14/15 Bologne (I) (**) (N)
15 Bondy (93) (**) (N)**
 15 Avignon (84) (**) (N)
 15 Nice (06) (****) (N)
 15 Pierrelatte (26) (**) (tc)

15 Poissy (78) (**) (tc)
 15 La-Seyne-sur-Mer (83) (**) (N)
 15 Bologne (I) (**) (N+Ph)
 15 Bruschal (D) (**) (N)
 15 Hall (A) (**) (N)
21 Bagnole (93) (**) (N) MONEXPO**
 21 Berlin (D) (****) (N)
 22 La-Grande-Motte (34) (**) (tc)
 22 Saint-Priest (69) (**) (N)
 22 Vitry-le-François (51) (**) (N)
 22 Würzburg (D) (****) (N)
 28 Montigny-le-Tilleul (B) (nc) (tc)
28 Paris (F) Assemblée Générale ADF
 29 Illzach (68) (**) (N)
 29 Ris-Orangis (91) (**) (tc)
 29 Saint-Quentin (02) (**) (tc)
 29 Hanovre (D) (****) (N)
 28 Saint-Gall (CH) (**) (N)
 28/29 Varese (I) (****) (N)
 29 Tilburg (N)

NOUS SOMMES PARTOUT !

Entre le 17 octobre et le 28 novembre 2009, nous allons participer à dix événements numismatiques.

Laurent Schmitt participera, les jeudi 15 et vendredi 16 octobre 2009, au colloque international de Bruxelles organisé par le « *Franqui Foundation Conference* » à l'instigation de François de Callatay avec pour sujet « *Long-Term Quantification in Ancient Mediterranean History* » avec un programme autour de dix-sept intervenants qui se tiendront à la [Bibliothèque royale de Belgique à Bruxelles \(auditorium Lippens\)](#) - cliquez pour l'inscription gratuite et obligatoire.

Après le retour de Nicolas et de Laurent Voitel de Berlin le week end du 10 et 11 octobre 2009, vous pourrez retrouver l'équipe de CGB/CGF au grand complet pour la bourse du palais Brongniart le samedi 17 octobre de 9h00 à 17h00. Outre nos ouvrages habituels, vous pourrez découvrir **MONNAIES 41** qui viendra juste de sortir, vente sur offres de monnaies antiques (grecques, romaines, byzantines, gauloises, mérovingiennes et librairie numismatique) avec 1.700 numéros dont la clôture est fixée au jeudi 26 novembre 2009. La vente sera visible ce jour là sur rendez-vous uniquement. Nous vous rappelons que pour ceux qui ne le sauraient pas en-

core que la boutique sera ouverte de 9h00 à 18h00, sise au 36 rue Vivienne, à moins de 100 mètres du palais de la Bourse et là, vous pourrez trouver l'ensemble de nos monnaies, billets, livres et fournitures.

Le lendemain nos globes-trotters allemands (Laurent et Nicolas) seront présents à Pessac dans le cadre de la 36^e Bourse qui se tiendra à la salle Georges Brassens, rue du Colonel Robert Jacqui (à côté du cimetière de Pessac) de 9h00 à 17h00.

Les samedi 25 octobre de 14h00 à 18h00 et le dimanche 26 octobre de 9h00 à 13h00, vous pourrez retrouver Laurent et Christophe à Saint-Rémy dans la banlieue de Chalon (sur-Saône) tant pis pour les autres qui finiront sur la Marne, à l'occasion de la bourse organisée par l'association numismatique San-Rémoise. Le samedi soir, Laurent Schmitt donnera une conférence ayant pour thème le monnayage provincial des Balkans autour de l'atelier de Viminacium à partir de 18h00.

Les samedi 7 et dimanche 8 novembre 2009 Arnaud Clairand et Laurent Schmitt participeront aux Journées numismatiques d'Orléans ainsi qu'à la bourse numismatique de la Chapelle-Saint-Mesmin. Le samedi, la réu-

nion aura lieu à l'auditorium du musée des Beaux-Arts d'Orléans de 10h00 à 18h00. Arnaud Clairand fera une communication sur le trésor de Neung-sur-Beuvron et Laurent Schmitt une introduction sur les trésors de monnaies romaines dans le Loiret. La bourse se tiendra comme d'habitude à l'espace Béraire pour sa 31^e édition de 9h00 à 17h00 à la Chapelle-Saint-Mesmin.

Le mercredi 11 novembre 2009, Laurent et Nicolas seront présents à la bourse de Tienren (Tirlémont) de 8h00 à 16h00.



Le samedi 14 novembre 2009, les Amis de l'Euro (ADE) se réuniront à la Monnaie de Paris au 11 quai de Conti 75006 Paris dans l'auditorium du musée pour leur Assemblée Générale et une journée de travail autour de leur pas-

sion, l'Euro. Un programme détaillé vous sera prochainement fourni.

Pour tous ces événements, n'hésitez pas à vous informer, à vous inscrire en temps voulu, à passer vos commandes. Nous nous tenons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Prenez contact avec [Laurent Schmitt schmitt@cgb.fr](#) ou [Nicolas Parisot nicolas@cgb.fr](#).

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

FÉDÉRAL !

Il y a des pays où la fripouillerie sur internet est prise vraiment au sérieux : les USA. Numismaster, cliquer pour lire l'article, nous informe que le fait de proposer un objet à la vente sur internet, d'encaisser l'argent et de ne pas livrer vient d'être décrété « *Federal crime* » c'est à dire punissable n'importe où aux USA même si la victime et l'auteur ne vivent pas dans le même état des USA. Il faut dire que mettre les fraudes internet derrière des frontières juridiques semble à la réflexion ridicule : il suffit à une fripouille française de faire toutes ses annonces en allemand et de ne dépouiller que des Allemands et vice-versa pour ne jamais se retrouver devant un tribunal. À quand une justice planétaire dédiée aux fraudes internet, préfiguration d'une justice internationale ? On pourrait en profiter pour exterminer les spammeurs !

LA PLUS GROSSE DETTE

C'est en effet le cas actuellement... en lien un excellent article de The Economist - cliquez pour le lire en anglais - qui pose d'un dessin que nous reproduisons, la bonne et sérieuse question :



« Les prochaines générations vont-elles accepter de payer nos dettes ou vont-elles refuser le fardeau et décider de repartir à zéro, nous laissant sans retraites, placements bancaires ni protection sociale ? ». C'est la question à vingt trillions de dollars, évaluation tout à fait minimale. Achetez de l'or.

<http://www.forum-monetaire.com/>

Voilà un site qui est parfaitement clair dans ses raisonnements, qui ne mâche pas ses mots et mérite d'être lu. Un exemple ? En date du 2 septembre, on peut lire :

« Cassure à la hausse de l'or et de l'argent-métal
Les deux métaux précieux ont finalement émergé ce jour de leur léthargie en casant à la hausse leurs résistances à respectivement 970 et 15 US dollars l'once. Plus de discussion. Leur hausse va maintenant pouvoir se poursuivre. D'abord en direction de respectivement 1033 et 16,50. Le franchissement de ces niveaux devrait ensuite leur permettre de monter fortement. Un objectif conservateur sur l'or se situant vers 1350. Fuyant les mar-

CRIMINEL !



Un e-bayeur pétri de bonnes intentions met en vente pour l'éducation des foules... deux faux bulgares particulièrement dangereux !
Comble, il n'est même pas surpris de la somme atteinte par ses deux faux, 52 euros ce qui est dix fois trop pour des faux promis à un cabinet noir après leur étude, mais la garantie d'un gros profit pour l'acheteur qui les revendra comme bons !
Si quelqu'un veut publier un faux, il fait de bonnes photos, rédige une notule pour le BN et nous la courrielle, envoie la description à <http://www.forgerynetwork.com/> et les dépose ensuite dans son médaillier de faux mais jamais, au grand jamais, ne les revend ! Surtout à un prix pareil où il est certain que cela repassera en vente comme authentique...
Notons, toute information est bonne à prendre, que l'un des deux faux est incus ce qui prouve que ces faussaires sont suffisamment vicieux pour fabriquer des fautes ! Jean-Claude Chort, aux armes !

RETIRER AUX BANQUES LE POUVOIR DE CRÉER L'ARGENT !

Cliquez pour télécharger le pdf du livre blanc de Bernard Lietaer intitulé « *Toutes les options pour gérer une crise bancaire systémique* » .
C'est un réquisitoire sans failles sur les principes de privatisation des profits et socialisation des pertes, de la création de l'argent par les dettes et de la dérégulation du marché financier, tout à fait à lire !
N'hésitez pas non plus à visiter son site et à lire ses livres.

chés d'actions surachetés et les marchés d'obligations d'Etat sans intérêt manipulés par les banques centrales, dont la perspective de chute prochaine, l'un après l'autre voire ensemble, nécessite de placer ses liquidités autrement, les investisseurs ont enfin compris qu'il faut fuir les actifs papiers pour aller sur les actifs réels ! Si vous êtes short d'or et d'argent-métal, couvrez vos positions tout de suite. Si vous n'avez pas de métal, achetez en immédiatement sous forme physique (pièces, lingots, barres). Puis doublez vos achats sur la casure des niveaux de respectivement 1033 et 16,50. Mais n'achetez pas de platine ou de palladium, qui sont trop liés à l'activité économique toujours faible en Occident.»
No comment !

LE CASH, C'EST LA LIBERTÉ

Dans les commentaires sur l'émission *C dans l'air* du BN68, j'avais développé l'idée que l'argent liquide, et surtout quand il n'était pas de papier mais de métal précieux, était consubstantiel de la liberté individuelle.

Une superbe illustration a été donnée ce mois-ci par une pathétique gesticulation de quelques députés français qui ont juste oublié que nous n'étions plus - grâce à eux et aux Congrès à Versailles - qu'une province de l'Europe, elle-même une quasi-succursale de l'Empire américain.

Je recommande donc la lecture attentive de leur pensum de réflexions pour lutter contre les paradis fiscaux et la fraude fiscale en général. Cliquez pour lire.



Leur recommandation, entre autres : supprimer le billet de 500 euros... Dans un monde où le blanchiment et la fraude fiscale un peu sérieuse n'ont jamais la couleur violette mais toujours celle de l'électron des monnaies virtuelles des banques, c'est ridicule. Simplement, ceux qui prétendent nous gouverner sont tellement incompetents que leur seule préoccupation est de nous contrôler et de nous empêcher de bouger par tous les moyens y compris en recommandant comme ces députés l'usage systématique de l'argent électronique, traçable, flicable et contrôlable.
Quelques citations pour rappeler ce qui attend les peuples qui tolèrent de se laisser contrôler ainsi.

- « Une société prête à sacrifier un peu de liberté contre un peu de sécurité... Ne mérite ni l'une, ni l'autre, et finit par perdre les deux ! » (Benjamin Franklin)
- « Toute nation, n'a que le gouvernement, les lois, et les problèmes qu'elle mérite ! » (Joseph de Maistre)
- « Toute société qui apprivoise ses rebelles a peut-être assuré sa paix... mais elle a perdu son avenir » (Anthony de Mello)
- « Qui ne sait tirer les leçons de trois mille ans vit seulement au jour le jour » (Goethe)

LA SITUATION EN CLAIR

L'Économie imprègne tellement notre société que c'est sur un blog consacré à la Police que j'ai trouvé une description simple et claire de ce qui s'est passé, de ce qui se passe et de ce qui va probablement se passer, le tout partant des récriminations de notre hyper-président contre l'utilisation d'une voiture de patrouille par trois policiers, si, si Mérite tout à fait la lecture, cliquez !

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

L'OR EST SOUS-ÉVALUÉ !

Cela fait des années que nous répétons que l'or, record de hausse après records de hausse, reste lourdement sous évalué. Pour une fois la confirmation vient d'une source officielle de la Finance, la banque Morgan et l'information est reprise dans un blog suisse : « *Une étude de Merrill Lynch a démontré que les cours actuels de l'or étaient très loin d'être surévalués. En effet, selon cet établissement qui se réfère au ratio du cours de l'or rapporté au marché boursier lors de la dernière bulle spéculative sur l'or il y a trente ans, le marché de l'or ne serait en formation de « bulle » susceptible d'imploser que si les prix s'appréciaient de 625% pour atteindre 6'000 dollars l'once dans le cadre d'un marché boursier statique !* » Cliquez pour lire tout l'article

PHARMACIE CANADIENNE

Rapport annuel de McAfee sur les fraudes, spams, pourriels, arnaques, virus, phishing, hacking et autres empestements d'internet.

Appréciations, c'est en français et plein d'anecdotes et de chiffres... on apprend par exemple que la « Pharmacie Canadienne » que tout le monde a reçue est à Mumbai, aux Indes et vend du lactose teint en bleu ! Cliquez pour télécharger le pdf.

UNE MINE SPÉCULE

Dans l'excellent Numismaster, un article particulièrement saignant sur une mine d'or qui, oubliant que son travail était de faire des trous dans la terre pour en sortir de l'or, a spéculé en bourse et fait un très gros trou dans la poche de ses actionnaires.

On lit, cliquez pour lire l'article, que cette mine, la Barrick, vient d'exploser ses positions à terme et se retrouve incapable de livrer ce qu'elle a promis de vendre à terme, soit NEUF MILLIONS ET DEMI D'ONCES D'OR (ça fait beaucoup, une once c'est 31,1 grammes, presque comme une 20\$ en or).



La mine a préféré payer la différence ce qui lui a fait perdre 5,6 milliards de \$ et l'a obligée de lancer une augmentation de capital de 4 milliards de \$, immédiatement souscrite d'ailleurs par des gens qui veulent de l'or papier. Or la mine (qui produit trois millions d'onces par an et était donc en train de jouer

sur plus de trois ans de sa production, cela ne fait franchement pas sérieux) aurait dû fournir du métal physique à ses contreparties. Mais elle a payé en dollars papier (même s'ils étaient électroniques, ils restent en papier) car elle se trouvait dans l'incapacité de trouver sur le marché les 9,5 millions d'onces promis AU COURS ACTUEL et aurait donc lancé le marché vers le haut si elle avait effectivement essayé de trouver ces millions d'onces en métal physique. À combien le cours serait-il monté ?

Ensuite si cette mine préfère se couper un bras de 5,6 milliards de \$ au niveau de 1000\$ l'once plutôt que de renégocier son opération à terme et en espérant que les prix rebaissent ensuite, c'est de toute évidence qu'elle pense QUE LE COURS VA MONTER.

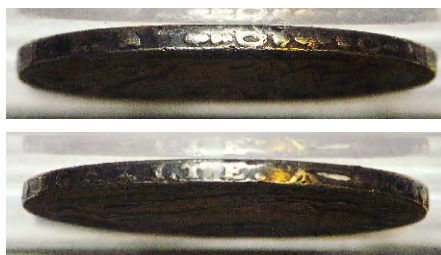
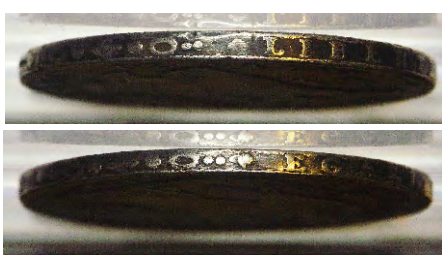
Qui croît encore que le prix de 1000\$ l'once n'est pas truqué pour le maintenir bas mais que cela ne saurait plus durer ? Les anglophones, n'hésitez pas à lire l'article d'origine, saignant !!

Michel PRIEUR

MÉDIOCRE FAUX POUR COLLECTEURS

Signalé par notre lecteur Gérard Capdeville, le faux chinois sempiternel de la 5 francs 1852 Strasbourg moulé sur une Paris, donc avec les différents de Paris et non de Strasbourg, déjà publié dans un BN.

SUPERBE FAUX POUR SERVIR



Dans la collection personnelle de Louis Florian, un écu de six livres, faux pour servir de 25 grammes, visiblement en cuivre plaqué argent mais d'une qualité redoutable qui a dû en tromper plus d'un à l'époque, avant qu'un enragé ne le frotte sur une surface abrasive pour faire apparaître le cuivre sur toute la longueur du Génie... Un doute sur le vôtre ? Pesez-le. À 25 grammes, c'est faux... mais plein d'intérêt comme faux pour servir.

Monnaies de la cinquième République (depuis 1959) (4/5)

Monnaies commémoratives



TOUR EIFFEL
Frappes : 1989
9 785 861
Retrait : 18 fév. 2002



MENDES-FRANCE
Frappes : 1992
10 002 213
Retrait : 18 fév. 2002



VOLTAIRE
Frappes : 1994
15 001 881
Retrait : 18 fév. 2002



HERCULE DE DUPRE
Frappes : 1996
4 980 593
Retrait : 18 fév. 2002



GAMBETTA
Frappes : 1982
3 048 511
Retrait : 9 sept. 1991



CONQUETE DE L'ESPACE
Frappes : 1983
3 004 972
Retrait : 9 sept. 1991



STENDHAL
Frappes : 1983
3 004 972
Retrait : 9 sept. 1991



François RUDE
Frappes : 1984
10 005 847
Retrait : 9 sept. 1991



Victor HUGO
Frappes : 1985
10 002 361
Retrait : 9 sept. 1991



Robert SCHUMAN
Frappes : 1986
9 962 861
Retrait : 18 fév. 1987



MILLENAIRE CAPETIEN
Frappes : 1987
19 960 506
Retrait : 9 sept. 1991



Roland GARROS
Frappes : 1988
29 974 861
Retrait : 9 sept. 1991



JEUX MEDITERRANEENS
Frappes : 1993
5 001 861
Retrait : 18 fév. 2002



Pierre DE COUBERTIN
Frappes : 1994
15 001 861
Retrait : 18 fév. 2002



Eric PRIGENT - Michel PRIEUR

www.cgb.fr

Notre lecteur Éric Prigent a réalisé une série de planches pédagogiques où les monnaies de chaque période sont présentées

en avers et revers avec toute la série monétaire concernée exposée sur une seule planche. Nous les publions dans un format suf-

fisant pour permettre l'impression couleur et l'affichage, soit dans une classe, soit pour le plaisir.

FORUM DES AMIS DU FRANC N° 160

DES UF TRÈS BON MARCHÉ !

Il est toujours intéressant de se replonger dans d'anciens catalogues pour constater les belles occasions ratées.

Et là, en voici deux d'importance : une AN 11 T en B à 12 Francs et une AN 11 A en FDC à 25 Francs !

Notons que cela signifie que la Nantes (archi-rare !) est vendue deux fois et demi son poids (5 francs et toujours en cours !) et la Paris FDC (un minimum de 5000 € aujourd'hui soit huit cent fois le poids) est vendue cinq fois son poids !

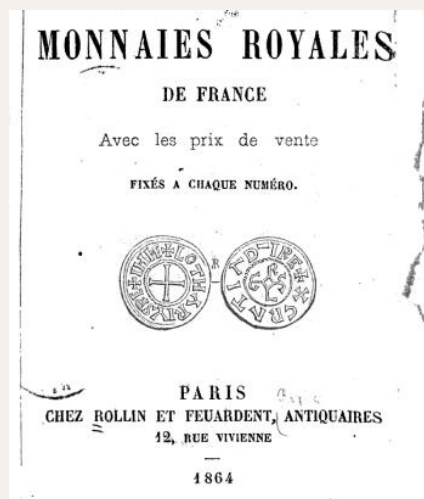
1781 5 francs. (Essai en bronze de Gatteaux). En 5 lignes, TRÈS TRAPPEZ EN VIOLE, VIEUX PAR UN NOUVEAU PROCÈS. En sept lignes, PRÉSENTE A L'ADMINISTRATION DES MONNAIES PAR M^{rs} GATTEAUX SEIGNEUR M^{rs} CHANVY AN DIX. TB 3 fr. FDC 6 fr.

An XI (1803). Section napoléonienne.

1781 Dis. 5 francs. UNION ET FORCE. Hercule debout unissant la liberté et l'égalité. M. REPUBLIQUE FRANÇAISE. 5 FRANCS L'AN II, en trois lignes au milieu d'une couronne. Nantes et Paris. B. 12 fr. FDC. 25 fr.

1783. Un franc. BONAPARTE PREMIER CONSUL. Tête nue à dr. M. REPUBLIQUE FRANÇAISE AN XI DIS. UNE COURONNE. 1 FRANC en deux lignes. TB 3 et 4 fr.

Vous vous dites également que vous avez raté ces opportunités à bon compte. Je vous rassure ce catalogue de vente de monnaies à prix fixes date de 1864 !



On note au passage que les professionnels avaient déjà investi la rue Vivienne. Il est également intéressant de constater que l'échelle des états de conservation était plus sommaire ... mais que manifestement l'exigence de qualité était extrême.

ABBREVIATIONS

Indiquant l'état de conservation des médailles.

F.D.C.	Fleur de coin.
T.B.	Pièce d'une très belle conservation.
B.	Belle conservation.
Sans initiales :	Conservation ordinaire.
F.	Pièce fruste, incomplète ou mal conservée.

Outre le caractère anecdotique de cette petite trouvaille, il convient de préciser que le catalogue n'est pas dans ma bibliothèque. Non, il est tout simplement sur Internet et accessible via Google en tapant les mots clés : union et force.

Comment est-ce possible ? Google a lancé un projet pharaonique, Google Books, consistant à numériser tous les livres de la planète. Pour ce faire ils ont mis au point une scanérisation (transformation d'une page d'un livre en image) et une OCRisation (transformation d'une image en texte numérique) efficaces.

Le savoir-faire d'indexation, le cœur de métier de Google, permet ensuite que chaque mot puisse servir à une recherche dans cet immense fonds documentaire.

La France et l'Europe tardent toujours à se lancer dans la numérisation de leurs patrimoines documentaires. Pendant ce temps là, Google avance à pas de géant !

LES CADUCÉES SUR CORNE À L'HONNEUR

DÉCIME AN 7/5

Trouvé dans une brocante, un nouvel exemplaire bien lisible et d'une conservation remarquable - tout est relatif, Dupré ne faisait pas de boîtes BU ! Il est maintenant dans la collection de notre lecteur Rodolphe Catala.



5 CENTIMES AN 8



Notre lecteur Gerd-Uwe Pluskat nous communique un nouvel exemplaire bien net d'une F.115/70, donc Cinq centimes An 8, W sur A et caducée sur corne, dont un seul exemplaire était signalé en note dans le FRANC 8.

Il est bien évident que si une base en ligne développait la connaissance de ces coins transformés, on les connaîtrait mieux !

Cliquez pour ouvrir le lien : peut-être ce catalogue présente-t-il aussi une pièce de rêve pour votre collection ?

Philippe THERET - ADF n° 481 -

<http://www.union-et-force.com> -

contact : unionetforce@free.fr

Note du BN : ce genre de trouvaille documentaire fait vraiment rêver car on peut être certain que ces deux exemplaires n'ont pas été fondus et qu'ils existent encore quelque part ! Reste à être patient, très patient ! Un jour, ces deux pièces ressortiront à la lumière !

NOUVELLE LIGNE EN 5 FRANCS OR

Remarqué et signalé par notre lecteur Sylvain Chaussat, provenant de sa collection, un coin de 1860 A où le 6 est refait sur un 5. Il ne s'agit pourtant pas d'un coin de 1859 modifié en 1860 pour récupération, à la mode des UF, mais d'une erreur du monnayeur qui, par la force de l'habitude, a pris un 5



pour les dizaines du millésime et a corrigé ensuite. On peut en être sûr en regardant le 0, qui est « pur » et non pas sur un 9.



Ce n'est donc pas un coin modifié, mais un coin fauté. Cela montre que ce coin est différent, nécessitant ainsi une nouvelle ligne.

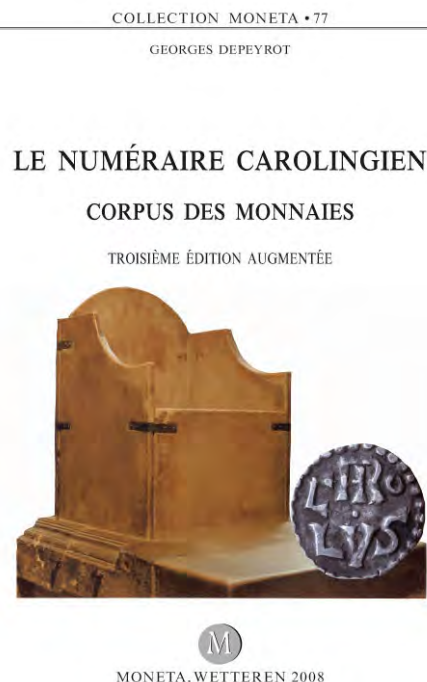


LE COIN DU LIBRAIRE

Nous l'attendions depuis un bon moment déjà, la voilà enfin, la troisième édition du « *Numéraire carolingien, corpus des monnaies* », de Georges Depeyrot, devenue, depuis plusieurs années, la référence en matière de classement pour les monnaies allant de Pépin le Bref aux héritiers de Charlemagne !

Pour classer une monnaie carolingienne, la bibliographie est vaste, mais les ouvrages disponibles sont eux, très restreints ! L'avantage incontestable de cet ouvrage reste la facilité de lecture, encore améliorée dans la troisième édition, avec un changement majeur, les planches, auparavant rangées à la fin de l'ouvrage et qui maintenant, viennent s'intégrer dans les textes. Chaque atelier (près de 280 au total) est donc classé par ordre alphabétique, avec, presque à chaque fois, les photos ou dessins des monnaies étudiées.

Le corpus débute par une intéressante introduction au classement avec les diverses réformes monétaires, suivie d'une étude



de sur les ateliers, par date de fonctionnement. Suivent une longue typologie des monnaies, une étude métrologique, la pro-

duction monétaire et enfin, le catalogue ! Sans oublier, aux pages 108 à 119, ce que j'apprécie beaucoup, la bibliographie, énorme !

Au sein du catalogue, les monnaies sont présentées de la manière suivante : nature de la monnaie (ici, deux possibilités, denier ou obole), légende de droit et de revers, les types, les principales références et enfin, indice important quant à la rareté, le nombre d'exemplaires recensés.

L'étude prend en compte toutes les monnaies ayant été émises en France, mais aussi en Belgique, dans la zone rhénane de l'Allemagne, la Hollande, la Suisse et l'Espagne. Enfin, et cela depuis la seconde édition de 1998, vous retrouverez également les monnaies frappées aux noms des rois carolingiens en Italie.

Enfin, pour ceux possédant déjà la seconde édition, vous remarquerez que de nombreux ateliers ou monétaires incertains ont été annulés, afin de ne garder que les attributions dites certaines, au moins jusqu'à preuve du contraire.

Facile d'utilisation (encore plus qu'avec les éditions précédentes), avec une bibliographie colossale, ce « *numéraire carolingien* » reste un ouvrage indispensable pour tous les amateurs de monnaies carolingienne !

Depeyrot Georges, « *Le Numéraire carolingien, corpus des monnaies* », troisième édition augmentée, Wetteren, MONETA, 2008, broché, 496 pages, planches noir et blanc dans le texte, LN71 80 €

Michel PRIEUR

Nicolas PARISOT

LE GUIDE DES DEMI-DOLLARS BARBER EN LIGNE

Éditeurs au catalogue contenant des livres épuisés dans tous les sens du mot, un exemple à suivre : [David Lawrence, l'auteur, et la Stella Coin News ont décidé de mettre l'ouvrage de référence sur le sujet en ligne et en accès gratuit.](#)

[Vous le trouverez en cliquant sur le lien.](#) Pourquoi faut-il admirer cette décision ? Parce que bien qu'utile et toujours la référence, le livre ne pouvait pas faire l'objet d'une re-

édition rentable. Le ré-imprimer aurait donc seulement servi à faire subventionner l'imprimeur, les libraires et la poste par les lecteurs, sans profit pour l'éditeur ni pour l'auteur. Là, la diffusion de l'information se fait, à un coût pratiquement nul, et il suffit aux lecteurs de l'imprimer chez eux s'ils souhaitent une version papier. Que demande le Peuple ?

RÉSULTATS DE MONNAIES 40

La partie consacrée aux monnaies royales, féodales et de la Révolution française a suscité un intérêt particulier de la part des collectionneurs.

Sur les 371 monnaies frappées avant 1795, 269 ont été attribuées en première phase, soit 72,51 %. L'écu d'or de Louis XII (n° 3), a recueilli 34 offres et s'est vendu à 525 euros. Parmi les monnaies importantes de cette vente, relevons quelques prix soutenus :

Le louis d'or au génie (n° 89) a été attribué à 6611 euros et a recueilli 5 offres. L'écu de Limoges au millésime 1792 avec FARNÇOIS (n° 98) a réalisé 2500 euros sur une offre

maximale de 5555 euros. La pièce de 15 sols avec le A de FRANÇOIS regravé sur un O (n° 164) a été attribuée à 555 euros sur une offre de 2255 euros. La pièce de 15 sols, 1791 Bordeaux en SUP (n° 203), avec 6 offres, a été attribuée à 1611 euros.

La pièce de 24 livres (n° 338) frappée en 1793 à Paris a reçu 7 offres et a été vendue à 4680 euros sur une offre maximale de 5611 euros. La pièce de six livres avec légende FRANÇAISE de Strasbourg (n° 349) a été attribuée à l'offre maximale, 3995 euros. La pièce de six livres sans date (1794), de Lille (n° 364) a reçu une offre de 6600 euros et a été attribuée à 4195 euros. En résumé cette vente est couronnée de succès et nous remercions

vivement les enchérisseurs ainsi que le déposant qui nous a fait confiance.



MONNAIES VENDUES



MONNAIES ENCORE DISPONIBLES

Au 8 octobre, il reste encore 74 monnaies invendues parmi lesquelles le rarissime demi-écu de Nantes de 1791 (n° 76, 350 euros), un écu constitutionnel de Marseille de 1793 (n° 112, 550 euros), le demi-écu constitutionnel de Bordeaux de 1792 avec un point sous le U et l'S de LOUIS (n° 118, 1200 euros) ou bien la pièce de 15 sols avec légende FRANÇAIS frappée en 1792 à Marseille (n° 209, 300 euros). Les invendus sont disponibles au prix de départ (augmentation des frais de vente, 11,96 %) jusqu'au 26 octobre.

Arnaud Clairand.
Clairand@cgb.fr



RÉSULTATS ET INVENDUS MONNAIES 40

Depuis le début des années 2000, nous avons proposé quatre grandes collections de monnaies françaises modernes qui sont rapidement devenues des références : Kolsky (**MONNAIES VI**, 25 janvier 2000), en plus d'être à l'origine de la naissance de la Collection Idéale, a véritablement lancé le marché des monnaies françaises modernes en faisant comprendre qu'une petite pièce avait un sens dans un ensemble cohérent ; Davis (**MONNAIES X**, 27 octobre 2000) a souligné l'importance des états de conservation en montrant qu'une monnaie commune dans un état exceptionnel pouvait faire un prix sérieux ; Pierre (**MONNAIES 30**, 19 avril 2007) a vu l'apparition de nombreux essais français et étrangers dont certains inédits.

La Collection Platoad (**MONNAIES 40**, 24 septembre 2009), qui se compose essentiellement de trois thèmes (les monnaies constitutionnelles de Louis XVI avec de nombreuses variétés et quelques raretés, les quarts de franc avec près de 180 exemplaires différents, et, les modernes frappées entre 1848 et 2001 où il ne manque, à l'exception des monnaies d'or, qu'une ving-

taine de pièces), permettra d'analyser les tendances du marché des modernes françaises et d'affiner les cotes dans le **FRANC IX**.



La partie consacrée aux quarts de franc présentait une monnaie absente au **FRANC VIII** : 1/4 franc Louis-Philippe 1832/1 A.

Bien que signalée par ET avant la sortie du livre, nous n'avons pas eu le temps de l'intégrer et l'avons à tort signalée comme inédite. Cette monnaie a réalisé 440 € sur une enchère maximum à 500 € (5 offres). Sur cette série, les prix réalisés correspondent grosso modo aux enchères maximum ce qui prouve que le marché est bien cerné et que les cotes du **FRANC VIII** bien ciblées.

A noter cependant deux cas intéressants : le 1/4 franc Louis XVIII 1823 I estimé 280 € /

450 € n'a attiré que deux enchères et réalisé 349 € sur une enchère maximum à 860 €. Plus étonnant, la 25 centimes 1847 K, seul exemplaire recensé pour le moment, a été vendue à son prix de départ 800 € sur une enchère unique à 1 210 €.

Il reste 84 invendus dont de nombreuses monnaies rares et très intéressantes parmi lesquelles les 1824 M, 1826 W, 1829 BB, 1831 L, 1834 M, 1836 BB, 1838 K, 1839 BB, 1842 K ou 25 centimes 1846 BB.



La dernière partie, celle que l'on pourrait considérer comme le cœur même de la collection puisqu'elle regroupe les monnaies de 1848-2001, comportait deux monnaies inédites au **FRANC VIII** : 1 franc Napoléon III, tête nue 1855 A avec les différents inversés, et, 20 centimes Napoléon III tête nue 1857 A avec un petit A.

KOLSKY, DAVIS, PIERRE, PLATOAD...

Si la 20 centimes est restée invendue, la 1 franc a, en revanche, réalisé 633 € sur une enchère maximum à 715 € (7 offres) alors que le prix de départ était de 150 € et celui d'estimation de 200 € ! Les résultats obtenus sur ces monnaies sont mitigés. Nombreuses sont celles à avoir attiré plus d'une dizaine d'enchérisseurs comme ce fut le cas pour les 1 franc Charles X 1829 W (22 offres), 5 francs Napoléon III tête laurée 1870 BB (8 offres), 2 francs Napoléon III tête nue 1856 A (9 offres) ou 10 francs or Coq 1914 (11 offres).

D'une manière générale, comme toujours, plus la monnaie était belle et difficile à trouver en état supérieur, plus les offres reçues étaient nombreuses et les prix réalisés élevés.



Parmi les monnaies qui ont réalisé un bon score, on peut retenir, entre autres, la 20 francs or Louis-Philippe, Domard 1847 A en FDC 65 (2 277 € pour une fourchette 950 € / 1 500 €) ou, plus impressionnant encore, les 10 francs Turin petite tête 1948

en FDC 65 (115 € pour une fourchette 15 € / 50 € avec 22 offres), 5 francs Lavrillier aluminium 1946 FDC 65 (104 € pour une fourchette 35 € / 50 € avec 16 offres) et 1 franc Morlon légère 1959 en FDC 66 (102 € pour une fourchette 25 € / 50 € avec 17 offres).

Ces résultats témoignent de l'existence d'un marché plus que soutenu pour des monnaies certes communes mais dans des états exceptionnels ! Nous voyons là l'avancée depuis Davis et **MONNAIES X** !



Si ce bilan semble à première vue satisfaisant, on peut toutefois regretter quelques incohérences. Certaines monnaies n'ont pas fait « leur prix » puisqu'elles ont été vendues, malgré des enchères élevées, à un prix relativement faible en raison non pas d'un manque d'enchérisseurs mais de la timidité de ces derniers dans leurs offres.

Voir par exemple la Un décime Dupré grand module « refrappage » du 2 décimes an 5 A vendue 645 € sur une enchère maximale à 1 160 €, la 5 francs Cérès avec légende 1870 A en FDC 65 vendue 1 009 € sur une enchère

maximale à 2 000 €, la 5 francs Napoléon III tête nue main-chien 1855 A en SUP 60 vendue 9 176 € sur une enchère maximale à 13 860 €. À noter également que la 2 francs Napoléon I^{er} tête laurée Empire français 1813 Gênes a été vendue au prix de départ (1 500 €) comme la 5 centimes Cérès différent faisceau 1897 A (950 €) alors que la 20 centimes Napoléon III grosse tête 1853 A (frappe d'épreuve, exemplaire Davis) n'a fait qu'un peu plus que son prix de départ (861 € sur une enchère maximum à 1 311 €, 4 offres).



Les monnaies phares de la vente ont réalisé de bons prix même s'ils auraient pu être bien meilleurs : la 1 franc Graziani, à laquelle Mark Fox consacre un article dans le World coin news d'octobre 2009 avec des interviews de Michel Prieur et Bernard Southgate (à ne pas manquer si vous voulez enfin tout savoir sur Graziani...), a reçu 6 offres mais a finalement réalisé 7 400 € sur une enchère maximum à 12 599 € ! ; la pré-série de 5 centimes Daniel-Dupuis 1897, 3 200 € (pour une fourchette 1 800 € / 3 000 € avec 8 offres) ;

À LA SENA, LES IMITATIONS RADIÉES :

Le 2 septembre à la Monnaie de Paris, Gil-das Salaün, responsable du médaillier du musée Dobrée à Nantes, nous a présenté une conférence en deux temps sous forme de bilan et perspective de la recherche sur les imitations radiées en Armorique.



La première partie de la conférence a été consacrée à un état de la question. Ces dernières années, des études très fines de trésors ont fait fortement progresser la connaissance de ces petites monnaies : les conditions de leur production, la localisation des lieux de frappe, la typologie et la chronologie. Aujourd'hui, plus de quinze types ont été attribués à six centres de production localisés dans la région de Plouhinec (Morbihan), Guéhenno (Morbihan), Béré (Loire-Atlantique), Besné (Loire-Atlantique), Pannecé (Loire-Atlantique) et Pé-

derne (Cotes d'Armor). L'analyse précise de ces types et des liaisons de coins, révèle un contrôle de cette frappe monétaire, ainsi que la pérennité des ateliers, visiblement installés dans d'importantes villae rurales (comme à Mané-Véchen en Plouhinec).

La seconde partie de la conférence a été l'occasion de relancer le débat sur la datation de ses monnaies en rappelant les mots de Paul Soullard qui disait dès 1910 :

« quant à la date de ces monnaies, je les crois de beaucoup postérieures au règne de Tétricus, peut-être pourrait-on les dire contemporaines de l'époque mérovingienne et ajouter qu'elles auraient pu servir d'appoint aux sols et tiers de sol d'or et aux deniers d'argent à cette époque ».

Cette affirmation est certes abusive, mais elle souligne l'intuition de son auteur pour qui l'Armorique semblait avoir connu une

Évolution pondérale



très longue période de production de ces petites monnaies. Plusieurs indices :

La métrologie tout d'abord. On constate que les imitations locales découvertes dans des dépôts précoces, datables de la période 270-280, comme Péderne ou Pannecé II (également Plourhan II-Lantic), présentent des poids proches des monnaies officielles et n'ont aucun point commun avec les minimi. Par exemple, les imitations de Péderne pè-

LE CAS DE L'ARMORIQUE

sent en moyenne 2,99 g pour un diamètre de 18 mm, alors que les minimi de Besné ne font que 0,54 g pour 10 mm. Ces données métrologiques pourraient donc constituer les jalons d'une chronologie relative. La composition des dépôts monétaires est un autre indicateur chronologique car la part des monnaies officielles décroît, jusqu'à céder totalement la place aux minimi locaux comme à Besné et Guéhenno.

La cartographie enfin présente de très curieuses coïncidences, avec au moins deux centres de production d'imitations radiées, Besné et Béré, également connus pour avoir frappé des tremisses après 575. La localisation des nombreux ateliers monétaires mérovingiens postérieurs à 575 pourrait donc ne rien devoir au hasard, mais être l'héritage de traditions et savoir-faires locaux anciens.

Difficile de répondre pour l'heure, au moins jusqu'au milieu du IV^e siècle, certainement même au delà. En tout cas, cet exemple met sur la piste d'un possible maintien de productions locales de petit numéraire entre l'Antiquité tardive et l'avènement du monnayage d'or au haut Moyen Age.

La théorie de l'ouverture hasardeuse, pour ne pas dire anarchique, de petits ateliers ruraux au III^e siècle, fermés au IV^e, puis rouverts pour certains au VI^e ne tient pas. Cette hypothèse pourrait s'envisager pour des ateliers installés dans d'importantes cités, sièges invariables du pouvoir politique et économique, mais pas pour de modestes établissements rustiques. Fermetures et rupture, puis reprise et réouvertures contre maintien de traditions et adaptation lente ? Telle est donc la question principale.

Pour l'heure, plus d'interrogations que de réponses donc, mais autant de pistes de recherches futures qui méritent d'être approfondies et élargies car l'Armorique présente d'évidentes incohérences et un faisceau d'indices troublants. Des comparaisons avec d'autres époques, notamment la Gaule augustéenne, et avec les régions limitrophes seraient des sources d'enseignements.

Ce débat sur la continuité éventuelle de productions monétaires d'appoint afin de maintenir une activité économique rurale à une période de grave crise des principales cités dépasse la simple numismatique pour intéresser l'histoire et l'archéologie.



La typologie ajoute au trouble, avec un tremisiss présentant un portrait radié et surtout ces nombreux deniers orléanais du VIII^e siècle figurant une effigie radiée, preuves de la pérennité de cette représentation qui n'est donc pas propre au III^e siècle. Le revers offre aussi parfois des motifs « anachroniques » comme ce personnage tenant une croix, donc du IV^e siècle, peut-être même du V^e, sur un minimus trouvé à Besné.



L'exemple de l'Armorique tant donc en effet à montrer le long maintien en production d'émissions locales de nécessité, monnaies progressivement adaptées aux besoins de l'économie locale, dont les types ont peut-être même été lentement changés jusqu'à ne plus avoir de relation graphique directe avec les émissions impériales dont la lointaine Armorique était de toute façon en bonne partie coupée au V^e siècle. Jusqu'à quand des imitations radiées ont-elles été frappées ?

ROME XXIV : DISPONIBLE !



ROME XXIV est disponible et vous pouvez y découvrir plus de 3.000 monnaies romaines. Le thème de **ROME XXIV** est le plus petit jamais proposé, consacré au monnayage de bronze de l'atelier de Sirmium entre 324 et 326 avec treize pièces. Ce chiffre qui peut paraître faible représente plus de la moitié de ce que nous avons proposé à la vente depuis quinze ans, soit vingt-cinq pièces. Qui a dit que « les monnaies romaines du Bas-Empire ne sont pas rares ». Nous avons là un très bel exemple du contraire !

ROME XXIV, c'est aussi une très large sélection de monnaies entre 30 et 2.500€, de la République à Théodose II, c'est à dire un choix large et varié où chacun d'entre vous devrait pouvoir trouver son bon-

heur. Les monnaies se répartissent sur les neuf périodes comprises entre la République romaine et la fin de l'Empire

Les catalogues **ROME**, deux à trois par an permettent par leur variété et leur diversité de trouver la ou les monnaies que vous cherchez depuis longtemps. Attention, ces catalogues sont de plus en plus vite épuisés, donc profitez-en pour compléter votre collection en vous procurant **ROME XXIV** au prix de 10€ (port compris) ou en vous abonnant pour recevoir les cinq prochains catalogues de **ROME XXV** à **ROME XXIX** pour 40€. Il reste actuellement moins d'une centaine de catalogue **ROME XXIV** disponibles !



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

LA VALEUR DES CONTENUS DIGITAUX VENDUS DÉPASSERA CELLE DU PAPIER EN 2018.

Très intéressant sondage paru dans Livre-Hebdo, réalisé auprès de professionnels de l'édition, à l'échelle planétaire et dont la conclusion est que, de la même manière que la valeur des téléchargements de musique numérique a dépassé la valeur des ventes de musique sur support CD, la valeur des livres digitaux vendus dépassera la valeur des livres papier en 2018, c'est à dire demain.

Cliquez pour lire l'article.

Nous sommes déjà convaincus que l'obsolescence d'imprimer sur papier des livres

destinés à des micro-publics (donc la presque totalité des recherches en numismatique) a freiné d'une manière dramatique la publication des collections de musées et des trésors et nous espérons que, enfin, la diffusion de l'information se fera à grande vitesse et gratuitement, grâce à internet. En sciences « dures », une publication scientifique se fait avant tout sur internet et le nombre de publications qui ne se font que sur internet et ne seront jamais sur papier tend vers 100% des publications en 2010. En sciences « humaines », le retard conceptuel et le poids des routines fait que l'on ne conçoit pas une publication scientifique qui ne gâche de papier, du temps et de l'argent. Stop ! Vivement que toutes les publications soient sur internet et que l'on arrête le gâchis ! Action !

Michel PRIEUR

ENCORE UNE ABOMINATION...

Non contents de vendre des faux chinois sans réagir, les gens du grand site d'enchères trouvent normal de vendre des coins pour frapper des fausses grecques ! Non ? Si ! Vente n° 260480937455 :



Les amateurs éclairés, comme Robert Reynaud qui nous l'a signalé, reconnaîtront les coins nécessaires pour frapper un tétradrachme siculo-punique... Que faudra-t-il que ces gens vendent pour que quelqu'un leur demande des comptes ? La trousse du parfait petit braqueur ?

ENQUÊTE SUR DU PAPIER

Procès qui illustre les paranoïas sécuritaires justifiées de peur des faux billets, lire dans l'Express sur l'affaire Arjowiggins.

CAURIS, ENVOUTEMENTS ET BALAFONISTES : LA MONNAIE MÉTALLIQUE AU BURKINA FASO.

Extraordinaire article de Aimé Mouor KAMBIRE dans le faso.net, journal burkinabé sur internet sur le vécu de la monnaie dans la réalité quotidienne de l'Afrique ex-colonie française. Le frai donc l'usure est prise en compte, le cours de la pièce diverge de celui du cauri qui n'a pas disparu, la pièce a une fonction sacrée dans les rituels... à lire absolument !!

UN PETIT POUR LA ROUTE !



Pas de chômage ni de vacances pour les marchands de faux chinois sur e-bay, il y en a toujours un en action, celui-ci, vente 320431162030, repéré par Laurent Gasteau... y aura-t-il un pigeon pour se faire plumer ? Suspens ! Cliquez pour connaître le prix de vente !

LA CONFISCATION DE L'OR

Article d'une maîtrise et d'une culture rare, ainsi que d'une liberté de pensée qui ne l'est pas moins, sur la Grande Confiscation de l'or organisée aux USA par Roosevelt en 1933, après la crise de 1929. Il légiféra pour interdire la détention et le commerce d'or monétaire ou en lingot, au profit de la monnaie papier et ce ban ne fut levé que lors de la déconnexion du prix de l'or de celui du dollar, par Richard Nixon. L'article est signé d'un analyste de Pro-At, nommé Roque et illustré, monnaie papier s'impose, d'un assignat.



Mieux, on y trouve l'affiche originale du Presidential executive order qui permit au gouvernement US de priver d'un droit constitutionnel la population américaine, celui d'avoir une monnaie sérieuse. On en voit les conséquences aujourd'hui. Surtout, ne pas manquer cet article, il pourrait se révéler prophétique pour les années qui viennent, voir aussi le BN059. Notez sur l'affiche que dans le grand pays de la Liberté, de la Démocratie, des droits du citoyen et du Capitalisme, détenir de l'or de bourse, de 1933 à 1973, c'était dix ans de prison. Mieux vaut collectionner les napoléons par dates et ateliers !

J'AI CONFIANCE DANS LES MONUMENTS HISTORIQUES DE MON PAYS !

Ne surtout pas manquer, si vous croyez encore que vous êtes gouvernés par des gens concernés par le patrimoine historique de la France, l'excellent article de Reuters sur l'incendie à Versailles dans un bâtiment historique squatté faute de surveillance mais qui, maintenant qu'il a brûlé, est surveillé par la police ! No comment.

ÉPREUVE DE RATRAPAGE...

Comme nombre de collectionneurs d'épreuves des concours monétaires du XIX^e siècle, je me suis parfois interrogé – face au nombre de variantes, à la diversité des métaux ou à la multiplicité des combinaisons d'avvers et de revers – sur la date de frappe réelle de certains exemplaires de ma collection. Certaines épreuves n'étaient-elles pas des fabrications postérieures visant à répondre à la demande de collectionneurs ?

Jusqu'à présent, mes doutes concernaient essentiellement les nombreuses épreuves du concours de 1848 pour lesquelles il semble évident que des refrappes postérieures ont été réalisées – notamment en cuivre – pour satisfaire à l'appétit numismatique des nombreux collectionneurs de la seconde moitié du XIX^e siècle.

En revanche, peu d'éléments permettaient de nourrir de tels soupçons à propos des épreuves des concours antérieurs : une récente acquisition allait m'apporter la preuve irréfutable de l'existence de telles refrappes pour certaines épreuves du concours de 1830.

Récit d'une découverte

Il y a quelques semaines, je faisais l'acquisition auprès d'un professionnel américain d'une épreuve de 5 francs étain par Montagny pour le concours de 1830 (Maz. 1076). Comme à mon habitude, dès réception de la pièce mon premier réflexe fut de sortir celle-ci du boîtier plastique de la NGC (je n'affectionne pas spécialement les coques chères aux collectionneurs américains).



Au revers, le mot « FRANCAISE » apparaît en fantôme à 9 h.

Lors d'un premier examen à l'œil nu de la pièce sortie de son « écrin de plastique », je constatais à l'avvers et au revers des traces que je n'avais pas remarquées sur la photo de la boutique : un peu inquiet, je décidais donc de la scanner illico pour en avoir le cœur net ...



Surprise ! À la lumière rasante du scan ces traces s'avéraient être les « fantômes » de quelques lettres éparées : à l'avvers [A T E R] sous la signature à 6 heures, au revers [U E] à 5 heures puis [F R A N C A I S E] à 9 heures.

...OU VOYAGE DANS LE TEMPS

À partir de ces quelques lettres, nul besoin d'être champion de scrabble pour deviner rapidement dans ces inscriptions, des légendes bien peu prisées des institutions de 1830 :

à l'avvers

« LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE »

et

« REPUBLIQUE FRANCAISE » au revers.



La présence de ces légendes indiquait indubitablement que le flan utilisé avait reçu

préalablement l'empreinte d'un coin républicain : il restait à déterminer lequel ...

À la recherche de la légende perdue

En me basant sur leur contenu et leur taille, j'entrepris de comparer les légendes que je venais de découvrir à celles des types courants de pièces de 5 francs des différentes périodes républicaines.

En premier lieu, la présence de la devise « LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE » (adoptée officiellement le 27 février 1848 par la seconde République) permettait d'écarter d'emblée les monnaies ou épreuves de concours de la Première République.

La comparaison des caractéristiques du mot « FRANCAISE » (voir méthode employée ci-dessous avec le logiciel MESURIM) avec les types Cérès et Hercule de la seconde et de la troisième République me conduisit ensuite à éliminer ces autres types courants. N'ayant pu trouver aucune correspondance parmi les types courants, je décidais donc de poursuivre la recherche parmi les épreuves de concours de 5 francs de ma collection.

Ainsi, je finis par trouver la correspondance recherchée dans une épreuve

du concours de 1848 par... Montagny lui-même (Maz. 1289).

Nous illustrons notre découverte dans l'axe où elle apparaît sous la frappe de la Louis-Philippe.



En conclusion, la présence du fantôme d'une épreuve du concours de 1848 sur une épreuve du concours de 1830 permet d'établir que ce type a été frappé, en 1848 voire au-delà, une ou plusieurs épreuves du concours de 1830. Dans la mesure où elle requiert de disposer des coins des deux épreuves, il est hautement probable que cette refraappe est l'œuvre de Montagny lui-même.

MONTAGNY, GRAVEUR ÉCONOME



Méthode de comparaison

La recherche de similitude a été réalisée en comparant la longueur de la droite reliant l'angle supérieur du F et l'angle supérieur du E du mot « FRANCAISE » visible en fantôme (à l'aide du logiciel Mesurim). Dans le cas de notre exemplaire, cette droite mesure 17,3 mm. Le tableau ci-joint indique les valeurs mesurées sur les autres pièces de 5 francs - types courants et concours - lors de nos recherches.

Type	Valeur (mm)
Notre exemplaire	17,3
Types courants	
Hercule, seconde République (1848 - 1849)	22,7
Cérès, seconde République (1849 - 1851)	23,5
Cérès, avec légende (1870)	23,5
Hercule (1870 - 1878)	22,7
Concours de 1848	
Epreuve de Montagny (Maz. 1289)	17,3
Epreuve de Montagny (Maz. 1291)	18,4
Epreuve de Gayard (Maz. 1281), Type 1	16,6
Epreuve de Gayard (Maz. 1282), Type 2	17,7
Epreuve de Gayard (Maz. 1293), Type 3	16,2
Autres épreuves de 5 fr. du concours de 1848	> 18

Cependant, nous ignorons encore la raison qui l'a conduit à de telles productions : s'agissait-il d'épreuves « échantillon » destinées à illustrer le savoir-faire du graveur ou d'exemplaires produits sur commande pour compléter une collection ?

Frédéric FORNI
frederic.forni@free.fr

Effectuer des mesures sur vos photos avec Mesurim

Mesurim est un logiciel pédagogique employé dans l'enseignement secondaire dans le cadre du programme de sciences (SVT). Il permet de réaliser nombre de mesures et calculs sur une image numérique : mesure de distance entre deux points, de surfaces, d'angles...

Ce logiciel capable de mesurer la taille d'une bactérie ou la surface d'une feuille, devient un accessoire fort utile en numismatique, permettant – parmi de nombreuses autres fonctions – de mesurer distances et surfaces.

MESURIM, UN OUTIL DE PRÉCISION

Pour effectuer une mesure de distance avec Mesurim, il faut en premier lieu paramétrer l'échelle sur une image préalablement ouverte (Menu Image / Créer/Modifier l'Echelle, choisissez « Echelle à définir » puis « Longueur » puis entrez l'unité, par exemple « mm »). Une méthode d'étalonnage simple consiste à utiliser le diamètre de la monnaie à étudier (généralement connu) ou encore à insérer une règle graduée sur vos scans ou photos.

Une fois l'échelle calibrée, il ne vous reste plus qu'à indiquer deux points particuliers en les désignant à l'aide de la souris sur votre cliqué : la distance séparant les deux points est alors affichée directement en bas de l'écran (au 1/10^e de mm).

Mesurim est l'outil idéal pour les numismates qui voudraient comparer des épreuves ou rechercher des similitudes de coins : mesurez une pièce A, si la distance entre le R et le E de REPUBLIQUE est de 8,3 mm alors que les mêmes points sont distants de 8,6 mm sur la pièce B, ne cherchez plus, ce n'est forcément pas le même coin ...

Vous trouverez Mesurim en téléchargement gratuit sur Internet, sur les sites des différentes Académies ([cliquez ici pour le lien vers l'académie d'Amiens](#)).

[Cliquez ici pour une notice détaillée sur le site de l'Académie de Dijon](#).

Frédéric et Thomas FORNI



DIFFORMATION COMME POUR LES 10 CENT PREMIER TYPE

Une superbe photo remarquée par notre lecteur Jérôme Frédéric sur le grand site d'enchères, vente 280346894475 :



Cette Mathieu difformée est vendue comme « a été récupérée avant de partir à la fonderie ».

Il n'y a pas que les rarissimes 10 €centimes françaises premier type qui ont échappé au creuset !

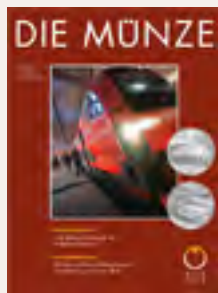
RAPPORTS DE LA MONNAIE

L'EPIC de la Monnaie de Paris vient de produire son rapport de gestion et son rapport financier destinés à son conseil d'administration et qui ont été mis en ligne sur leur site. C'est très intéressant très beau, très bien illustré !



Nos descendants, dans quelques siècles, auront bien de la chance de disposer de tels documents que nous aimerions tellement avoir pour les temps anciens et tous les ateliers monétaires !

[Cliquez pour aller télécharger les rapports sur le site de la Monnaie de Paris.](#)

DOCUMENTS EURO DU MOIS !• **"Die münze" n°20-4 de Sept./Oct. 2009**

Magazine autrichien "Die münze" N°20-4 de septembre/octobre 2009 publié en langue allemande par l'institution monétaire : Münze Österreich.

• **Programme monétaire 2010**

Article extrait du magazine "Numismatique & Change" N°407 de septembre 2009, présentant le programme monétaire pour l'année 2010, annoncé par le PDG de la Monnaie de Paris (Chritophe Beaux) le 17 juillet 2009.

• **Coffret BU 2009 Chypriote**

Document officiel présentant le nouveau coffret BU (brillant universel) 2009 pour Chypre. Sortie prévue le 12 octobre 2009, 15 000 exemplaires, ce set comprendra la pièce de «2 euro» UEM. Téléchargez également le [bon de commande officiel](#).

• **JO UE N°(2009/C 227/03) du 22/09/2009**

Face nationale de la nouvelle pièce commémorative de 2 euro destinée à la circulation et émise par la Finlande.

- Ce document est également disponible dans les langues suivantes : [Anglais](#), [allemand](#), [portugais](#), [espagnol](#), [néerlandais](#) et [italien](#).

• **L'Euro : 10 ans après, où en sommes-nous ?**

Première intervention des AD€ au 14^{ème} congrès international de numismatique à Glasgow (congrès du 31 août au 4 septembre 2009).

Ce document a été écrit par Olivier Fournier (Président) et Patrice Chevy (Responsable « histoire de l'Euro ») et présenté par Laurent Schmitt.

• **L'Euro : évolution de la typologie monétaire**

Seconde intervention des AD€ au 14^{ème} congrès international de numismatique à Glasgow (congrès du 31 août au 4 septembre 2009).

Ce document a été écrit par Olivier Fournier (Président) et Fabrice Rolland (Vice-président) et présenté par Laurent Schmitt.

• **Revue : « Prägefrisch.de »**

Revue allemandes publiées par l'institut "VfS" (Verkaufsstelle für Sammlermünzen der Bundesrepublik Deutschland) :

- "prägefrisch.de - Ausgabe IV/2001"
- "prägefrisch.de - Ausgabe I/2002"
- "prägefrisch.de - Ausgabe II/2002"
- "prägefrisch.de - Ausgabe III/2002"
- "prägefrisch.de - Ausgabe IV/2002"
- "prägefrisch.de - Ausgabe I/2003"
- "prägefrisch.de - Ausgabe II/2003"
- "prägefrisch.de - Ausgabe III/2003"
- "prägefrisch.de - Ausgabe IV/2003"
- "prägefrisch.de - Ausgabe I/2004"
- "prägefrisch.de - Ausgabe II/2004"
- "prägefrisch.de - Ausgabe III/2004"
- "prägefrisch.de - Ausgabe IV/2004"
- "prägefrisch.de - Ausgabe I/2005"
- "prägefrisch.de - Ausgabe II/2005"
- "prägefrisch.de - Ausgabe III/2005"
- "prägefrisch.de - Ausgabe IV/2005"
- "prägefrisch.de - Ausgabe I/2006"
- "prägefrisch.de - Ausgabe II/2006"
- "prägefrisch.de - Ausgabe III/2006"
- "prägefrisch.de - Ausgabe IV/2006"
- "prägefrisch.de - Ausgabe I/2007"
- "prägefrisch.de - Ausgabe II/2007"
- "prägefrisch.de - Ausgabe III/2007"
- "prägefrisch.de - Ausgabe IV/2007"
- "prägefrisch.de - Ausgabe I/2008"
- "prägefrisch.de - Ausgabe II/2008"
- "prägefrisch.de - Ausgabe III/2008"
- "prägefrisch.de - Ausgabe IV/2008"
- "prägefrisch.de - Ausgabe I/2009"
- "prägefrisch.de - Ausgabe II/2009"
- "prägefrisch.de - Ausgabe III/2009"

• **AASFN : 2 euro commémorative 2009**

Bon de commande publié par l'AASFN de Saint Marin (Azienda Autonoma di Stato Filatelica e Numismatica) pour la pièce de 2 euro 2009 : "année européenne de la créativité et de l'innovation"

• **AASFN : extrait du bulletin numismatique N°64**

Extrait du bulletin numismatique N°64 publié par l'AASFN en août 2009 (AASFN - Azienda Autonoma di Stato Filatelica e Numismatica).

Retrouvez l'intégralité des 622 documents actuels sur le site des AD€, aux adresses suivantes : [Français](#), [Anglais](#), [Allemand](#) et [Portugais](#).

Vous désirez nous aider ?

Envoyez nous par e-mail tout document qui vous semble pertinent à l'adresse suivante : documents@amisdeleuro.org

Emmanuel SAELENS
Responsable documents

REVUE DE PRESSE ET TRÉSORS

UN TRÉSOR DE BAR-KOCHBA

Cette découverte est présentée comme la plus importante jamais réalisée pour un trésor de cette période par une équipe scientifique.



La localisation exacte de la découverte a été gardée secrète pour éviter d'éventuelles incursions, cliquez (en anglais).

Pour ceux qui ont oublié que les guerres, au Proche-Orient, ne datent pas d'hier, Bar Kochba était le chef, certains diront le Messie, de la révolte juive sous Hadrien qui verra d'épouvantables massacres, tant par la guerre civile entre Juifs que par les légions, l'interdiction aux Juifs de pénétrer dans Jerusalem et la naissance officielle de ce que l'on appelle la Diaspora.



Les amateurs éclairés noteront sur l'image que les deux tétradrachmes (en haut à droite, la porte du Temple) portent des traces de surfrappes et ont certainement utilisé comme flans des tétradrachmes romains à l'étalon d'Antioche, probablement de Trajan, qui étaient la monnaie romaine standard de la région à l'époque.

COMMENT ON DÉTRUIT

Les sites archéologiques sont aussi détruits aussi par ignorance, par pauvreté, par bêtise. Les chasses aux trésors perdus se passent le plus souvent sur des sites archéologiques, témoin cet article de l'AFP qui raconte le destin d'une citadelle byzantine abandonnée par les Turcs, au siècle dernier, au fin fond de l'Albanie. Que faire ? Développer les sites en objectifs touristiques pour donner du travail localement, comme on fait des réserves animales en Afrique ? Mais où trouver l'argent ?

TRÉSORS CACHÉS ET ENFANTS ÉGORGÉS AU MAROC

Horrible et terrifiante histoire d'assassinat d'enfant racontée dans l'observateur.ma, assassinat qui s'est produit récemment pour utiliser le sang de l'enfant afin de retrouver des trésors perdus gardés par les esprits... Pas de commentaires, c'est vraiment trop horrible. Âmes sensibles s'abs- tenir, les autres cliquez pour lire l'article.

POURQUOI PUBLIER LA LETTRE DE LA FNUDEM ?

Nous publions dans ce numéro une lettre ouverte au Ministre de la Culture, autorité de tutelle, signée par la FNUDEM, Fédération Nationale des Usagers de Détecteurs de Métaux. Pourquoi ? Parce qu'elle appelle au dialogue et regrette d'avoir été jusqu'à présent vox clamavit in deserto. Notre position sur les pillages de sites par détectomanes est claire et si quelqu'un avait oublié nos quelques articles sur le sujet, en voici une liste rapide et non exhaustive, cliquez sur les titres pour télécharger

Salauds ! BN023 page 15 -

Affligeant à tous les niveaux. BN042 page 30 -

Où est le Tiers-Monde ? Pas en Chine. BN045 page 27 -

La nouvelle loi anglaise. BN038 pages 13 et 14 -

PANNECÉ II. BN051 pages 5 et 6 -

Trésor icénien. BN059 page 14 -

Méta-archéologie. BN044 page 21 -

Appel au dialogue, pourquoi ? Parce que l'on doit juger un arbre à ses fruits et qu'à cette aune, la législation française et sa pratique vont, faute de concertation, vers la catastrophe où le taux de récupération de l'information scientifique sera proche de zéro.

Constaté que c'est depuis l'arrivée du détecteur de métaux que la déclaration de trésors et de trouvailles de surface est en chute libre et que l'on recueillait bien plus d'informations scientifiques avant le détecteur qu'après, c'est poser le problème de fond.

Sommes-nous tous là pour appliquer une règle jusqu'à l'absurde ou pour recueillir et publier de l'information historique et archéologique ? Sommes-nous tous là pour faire du juridisme ou sommes-nous tous là pour suivre l'esprit de la Loi et non sa lettre interprétée et biaisée ? Les découvertes et communications - hors sites protégés évidemment - transférées aux archéologues officiels par des prospecteurs de loisirs sont-elles perçues comme une menace ? Les monnaies sont-elles mieux sous terre avec pour les bronzes l'unique avenir d'être pourris à brève échéance par la chimie agricole ?

Devrons-nous croire que le but de certains hiérarques culturels est uniquement la défense de leur propre territoire professionnel ou sommes-nous tous d'accord pour faire passer avant tout l'intérêt scientifique et le recueil d'informations ?

Tant que l'on ne déconnectera pas l'information scientifique portée par une monnaie et son lieu de trouvaille de la valeur marchande de cette monnaie, on persistera à tendre vers le niveau zéro car il y a contradiction d'intérêts.

En revanche, quand la législation européenne, inspirée par l'extraordinaire réussite anglaise du *Portable Antiquities Scheme*, sera promulguée avec force au-dessus de nos législations et décrets nationaux, pour qui et pour quoi passerons-nous en France si nous ne sommes pas alors, nous aussi, sortis des silences butés entre *Jacques* et *Petits marquis*, chacun retranché derrière l'incompréhension butée au point de vue de l'autre ? En Angleterre, on considère de 40 à 45% des découvertes sont recueillies et documentées, en France... combien ?

Le silence n'est jamais une solution et comme nous appelons de nos vœux des discussions, nous avons publié cette lettre ouverte.

Michel PRIEUR
prieur@cgb.fr

TRÉSOR DU VICTORY : ACCORD ?

Odyssey annonce avoir trouvé un accord avec le gouvernement britannique pour la récupération du HMS Victory, vaisseau de cent canons coulé en 1744 dans la Manche. Remarquons les différences avec le Cygne Noir : l'identification est certaine (par les canons et la documentation), le navire est gouvernemental sans discussion puisque militaire. L'accord semble prévoir un défraiement pour Odyssey qui agira comme sous-traitant. Le bateau étant supposé contenir quatre tonnes de pièces d'or... le gouvernement anglais aura de quoi défrayer ! Cliquez pour lire la dépêche. Notons que les deux canons déjà remontés ont été « défrayés » 160.000 \$ ce qui est quand même un coquette somme ! En revanche aucune amélioration sur le

front juridique avec l'Espagne et le Cygne Noir, même Barack Obama est contre Odyssey !

FAUX BONS DU TRÉSOR

Bien entendu, ces bons du Trésor n'ont de trésor que le nom puisqu'ils sont en papier et ceux-là, de plus, sont faux...

Nous lisons dans *Libération* qu'en trois mois les douaniers italiens ont saisi pour la contre-valeur de 250 milliards de \$ de faux bons du trésor US. C'est aussi délirant pour ceux qui ont fait les faux que pour ceux qui les ont acceptés : pour donner une idée de la somme, convertie en billets de 100\$, il y en a pour 2500 tonnes de billets. Cliquez pour l'article.

LETTRE OUVERTE AU...

Lundi 21 septembre 2009

Monsieur le Ministre,

La volonté manifestée par la Direction de l'Architecture et du Patrimoine de privilégier le dogmatisme au détriment du pragmatisme le plus élémentaire peut avoir des conséquences graves et bientôt irréversibles, tant sur les rapports des archéologues amateurs et professionnels sur le terrain que sur une frange importante du patrimoine mobilier.

C'est pourquoi notre Fédération nationale (F.N.U.D.E.M.) qui, depuis le 18 septembre 2009, regroupe et représente la quasi-totalité des Associations régionales et locales et donc des milliers de prospecteurs-détectoristes, estime devoir évoquer auprès de vous une situation qui découle certes d'un dispositif légal obsolète, mais surtout de l'usage qui en est fait.



L'on sait comment, au cours des trois dernières décennies, l'archéologie bénévole, à laquelle on devait tant, fut délibérément éliminée aussi bien par le quasi-monopole d'un établissement public, (I.N.R.A.P. depuis 2001) chargé des fouilles préventives, que par la raréfaction, pour ne pas dire l'interruption des fouilles programmées.

En toute logique, les associations et sociétés savantes, aux avant-postes de la Culture, mais qui ne pouvaient plus jouer aucun rôle dans la recherche, s'effacèrent.

Nombre d'amateurs déçus et d'archéologues bénévoles délaissés s'adonnèrent à la prospection de surface et utilisèrent, entre autres moyens, des détecteurs de métaux venus sur le marché dans les années 1970. Afin de prévenir d'éventuels risques d'abus, une Loi d'exception (loi 89-100 devenue l'art. L 542-1 du Code du Patrimoine) vint non pas réglementer comme il était souhaitable, mais prohiber cette activité en termes généraux.

...MINISTRE DE LA CULTURE

Ce texte, maladroit, imprécis, par essence répressif et inadapté à notre époque, ménageait pourtant une « détection de loisirs » évoquée dans les travaux préparatoires et prévoyait explicitement une procédure d'autorisations qui donna, dans plusieurs régions, d'assez bons résultats jusqu'aux années 2000.

Sous la pression des milieux les plus dogmatiques de l'archéologie administrative, cette seule exception à la loi d'exclusion cessa soudain d'être respectée par les autorités régionales, tandis que la « prospection de loisirs » est désormais qualifiée « d'inconsistance juridique » par une lettre du 20 juillet 2009 émanant de vos services et reproduite à l'identique dans plusieurs réponses ministérielles figurant au J.O. (en particulier, J.O. du 25 Août 2009 p. 8233).

C'est ainsi que des milliers de prospecteurs peuvent être rejetés dans une illégalité voulue et amplifiée par un certain « lobby » intégriste, alors que les résultats désastreux d'une loi injuste dans son principe même, en pratique inapplicable et en tous cas préjudiciable à la Communauté scientifique, sont depuis longtemps évidents.

En effet, contrairement aux propos tenus par certains médias qui pratiquent un honteux amalgame entre une faible minorité de gens indécents et l'immense majorité des prospecteurs bénévoles, les constats

sur le terrain et le considérable matériel archéologique ramassé en surface ne sont pas perdus : nombre d'amateurs parfois érudits et d'inventeurs conservent- pour un temps encore- ces données précieuses, en espérant pouvoir un jour en faire état auprès de spécialistes responsables et bienveillants, et si possible de les publier.

Or, il apparaît que cette documentation irremplaçable, accumulée depuis trois décennies, est en quelque sorte frappée d'interdit, « d'inconsistance » voire d'inexistence par quelques personnes éloignées du terrain et cela, en dépit des efforts conjugués d'archéologues et d'étudiants qui n'hésitent pas à s'y référer, malgré d'inadmissibles pressions dont ils sont l'objet dans certaines régions.

Monsieur le Ministre, le récent Directeur de la Villa Médicis sait trop bien que l'ombre de Savonarole sera toujours menaçante et que la tentation d'envoyer au bûcher de prétendus « objets d'impiété » est toujours récurrente... Affirmer par exemple, en l'absence de dispositions légales, qu'une trouvaille de surface cesse d'être fortuite sitôt qu'il est fait usage d'un détecteur de métaux, pourrait aboutir à dispenser son inventeur et le propriétaire du sol de la déclaration obligatoire et fort justifiée prévue par l'art. L. 531-14 du Code du Patrimoine, du fait que ce texte impératif ne dispose que pour les « découvertes fortuites » (Titre de la section III).

L'absurdité de cette situation et l'inadéquation du régime actuel ont conduit notre Fédération à solliciter un entretien avec vos services, pour entamer enfin un débat au fond.

Aucune réponse n'a été donnée à notre requête légitime et pour le moins démocratique.

C'est pourquoi nous vous prions, en dernier recours, Monsieur le Ministre, de prendre connaissance du dossier ci-joint destiné à vous offrir une vision plus objective d'un sérieux problème, mal connu et déformé au fil des ans et qui risque de devenir passionnel au grand dam des archéologues de bonne volonté, professionnels ou non.

Nous sommes au demeurant très persuadés que la recherche archéologique en France a plus que jamais besoin de rassembler toutes ses forces disponibles et en particulier celles d'un monde bénévole qui désire être reconnu et ne demanderait qu'à participer à l'effort commun.

Nous gardons espoir, Monsieur le Ministre, d'être enfin reçus et entendus par vous-même et vous prions d'agréer, en cette attente, l'expression de notre haute considération.

Le Président de la FNUDEM
Pascal Gervoise
fnudem.president@gmail.com
<http://fnudem.org/Forum>

STAFFORDSHIRE HOARD

un fabuleux trésor d'orfèvrerie anglo-saxon !!

Depuis sa découverte le 5 juillet et la déclaration à la presse le 24-25 septembre, tous les superlatifs ont été utilisés pour qualifier cet exceptionnel trésor, qui a été comparé à la découverte du tombeau de Toutankhamon !

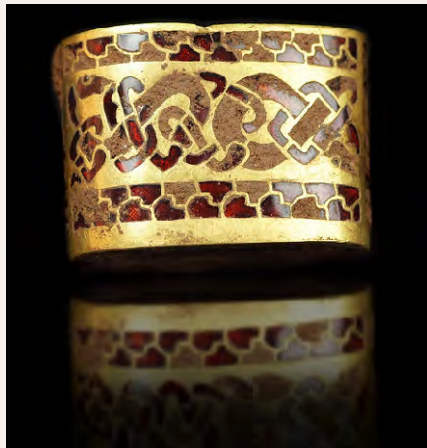
Revenons tout d'abord sur les faits avant de développer les particularités de ce trésor, de sa publication, de la législation anglaise et de tout ce qui va avec...

... tout ce qui nous fait honte d'être français avec notre législation contreproductive et hors d'âge !!

Jeudi 24 septembre, Terry Herbert, un chômeur britannique de 55 ans a été officiellement reconnu inventeur du fameux trésor du Staffordshire découvert au début de l'été dans un champ, grâce à un détecteur de métaux. Ce trésor se révélera être le plus important trésor archéologique de cette période anglo-saxonne, avec plus de 1500 objets d'or et d'argent.

L'inventeur n'en est pas à sa première découverte, puisque la détection est son loisir depuis 18 ans. Son expérience lui a vite fait comprendre que sa découverte était d'un intérêt majeur et après avoir déterré les premiers objets, il a déclaré sa découverte aux autorités adaptées qui ont rapidement mis en place une fouille de la zone pour récupérer au total 650 objets en or pour un poids de 5 kilogrammes et 530 objets d'argents pour un poids d'1,3 kilogrammes. Bien que fouillé et exhumé ensuite par les archéologues anglais, la vente de la totalité du trésor revient à l'inventeur et au propriétaire du terrain. L'inventeur n'a donc

aucun intérêt pécuniaire à extraire lui-même les objets du sol, bien au contraire ! Là, encore, contrairement aux pratiques françaises, l'intérêt scientifique passe avant tout. Un grand nombre de ces objets sont ornées de grenats (pierre précieuse si prisée à l'époque mérovingienne) et de pâte de verre. Si l'importance de cette découverte est comparée à celle du tombeau de Toutankhamon, cet ensemble n'en

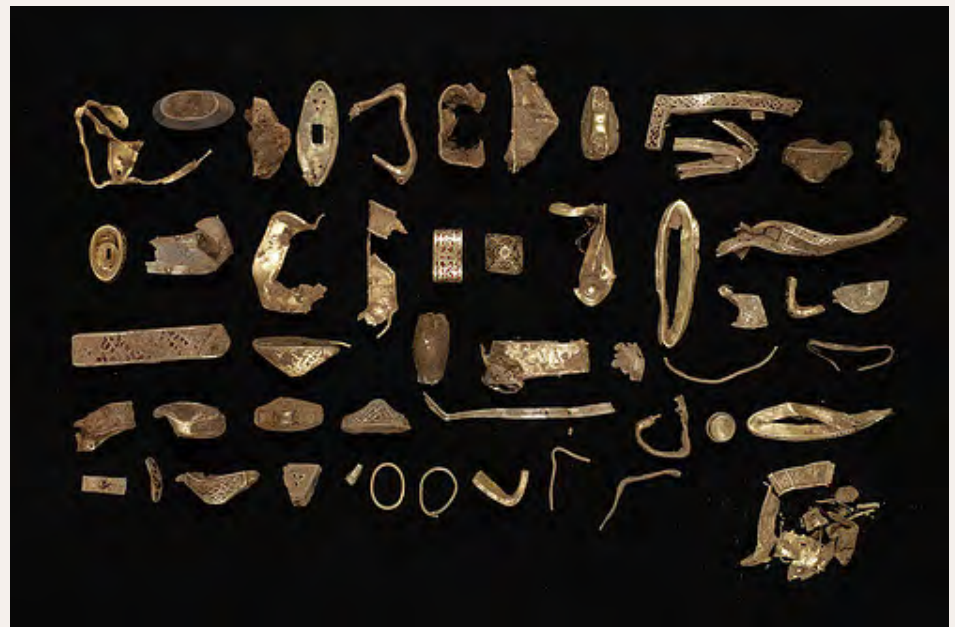


Les objets sont exposés jusqu'au 13 octobre au musée d'art de Birmingham. Tous les objets seront ensuite transférés pour expertise au British Museum, avant d'être vendus. L'intégralité du trésor est déjà pré-étudiée et photographiée, avec un inventaire précis des objets et des fragments, l'ensemble étant en ligne sur le site www.staffordshirehoard.org.uk avec une qualité photographique irréprochable ! Les

fouilles officielles par une équipe d'archéologues, qui ont suivi la déclaration de cette découverte, ont permis d'extraire méthodiquement tous ces fragments de métaux précieux. Nous sommes loin d'un autre fameux trésor (celui des statères gaulois du Mans dit « des Sablons ») où l'inventeur a attendu plusieurs années avant de prendre conscience de sa découverte et de la déclarer. Mr Herbert n'a pas non plus eu besoin d'un

est pas moins qu'un « bric-à-brac » avec une multitudes de fragments d'ornements guerriers, comprenant au moins 84 pommeaux, 71 gardes d'épées, des bijoux, etc. Les experts s'emploient désormais à assembler des dizaines de morceaux qui devaient former des heaumes finement décorés...

L'étude, selon un conservateur du British Museum, prendra plusieurs décennies et la simple évaluation devrait prendre un an. Mais la valeur totale devrait dépasser le million de livres (1,1 million d'euros). Monsieur Herbert, le chômeur à l'origine de cette découverte sera donc indemnisé à hauteur de 50% du total, l'autre moitié revenant à son ami propriétaire du champ où il promène son détecteur !



recours en justice pour faire valoir ses droits d'inventeur sur la partie trouvée en fouille du trésor. Autre pays autre mœurs ; la coopération entre détectoristes de loisir et archéologues officiels est monnaie courante en Grande-Bretagne !

La médiatisation a été parfaitement orchestrée, grâce à l'habitude anglo-saxonne de référencer les découvertes des prospecteurs de loisir, qu'il s'agisse d'une petite monnaie gauloise ou d'un extraordinaire trésor anglo-saxon.

Pourquoi ce trésor n'avait-il pas encore été découvert lors de fouilles officielles ? Tout simplement parce qu'il n'était pas là où l'on aurait pu s'attendre à le trouver ; ce qui est le propre d'un trésor... d'où l'appellation « trouvaille de hasard » malgré l'utilisation d'un détecteur de métal.



Cette notion pourtant si basique semble encore trop compliquée pour nos législateurs et pour une bonne partie de nos archéologues qui arguent encore qu'il y a destruction de couche archéologique dès lors qu'un prospecteur prend son piolet pour retourner la terre sur 20 cm de profondeur... les multiples vidéos mises en ligne sur YouTube concernant les fouilles montrent effectivement que cet ensemble d'orfèvrerie était en surface, dans les labours, sans quoi il serait encore en terre !

Pour Steve Dean, archéologue officiel du Staffordshire, le trésor est d'une « importance nationale et probablement internationale ». C'est aussi une « énorme surprise » car aucun document ne laissait présager la présence d'un tel site dans le comté, a-t-il relevé. Le site archéologique anglo-saxon le plus important jamais découvert jusqu'à présent était celui de Sutton Hoo, dans le Suffolk (est de l'Angleterre), où ont été mis au jour en 1939 un cimetière et un bateau-tombe datant du 7^e siècle.

« Je répugne à le comparer à Sutton Hoo car c'est quelque chose de très différent. Sutton Hoo est un site funéraire, là c'est différent, c'est un trésor », a indiqué M. Dean, soulignant que le trésor du Staffordshire contenait « davantage d'objets et parfois de meilleure qualité, il est unique » et va alimenter des travaux de recherches pour les vingt prochaines années.

« La quantité d'or est stupéfiante mais, de façon plus importante, le travail d'ouvrage est parfait. C'était la *nec plus ultra* de ce que les feronniers anglo-saxons pouvaient faire, et ils étaient bons », a expliqué Kevin Leahy, expert en la matière. « Il appartenait clairement à la très haute aristocratie ou la royauté anglo-saxonne. Il appartenait à l'élite ».

Remercions Carter d'avoir pillé la Vallée des Rois... remercions les prospecteurs de découvrir de tels trésors.

Et attendons que nous, Français, prenions conscience que le modèle à suivre est le modèle anglo-saxon.. avec le *Treasure Act*. Peut-être nous rendrions nous compte que certaines périodes méconnues de notre antiquité, seraient mieux connues grâce aux découvertes de hasard des prospecteurs, qui n'auraient plus à craindre de déclarer... Il y a fort à parier que les archéologues chargés du recensement auraient du mal à suivre.

C'est tout le mal que nous leur souhaitons !



Samuel GOUET



Le trésor contient également des éléments liés à la Bible, en particulier une inscription belliqueuse en latin gravée sur de l'or qui serait tirée du « Livre des nombres » et pourrait être traduite par « Lève-toi, Seigneur, et que tes ennemis soient dispersés ! Que ceux qui te haïssent fuient devant ta face ! ».

[Treasure Act](#)

[Catalogue du Staffordshirehoard](#)

[Procédure en cas de découverte d'un trésor \(en Grande-Bretagne\)](#)

[Dossier de Presse](#)

[Inventaire du trésor](#)

LES PRIX ET L'INFORMATION

Il faut savoir ce que l'on veut. Voulons-nous de vrais prix pour de vrais collectionneurs ou des combines d'amateurs marchands qui ne veulent pas *affranchir les caves* et qui cachent ce qu'ils savent ? Avec comme conséquence qu'il n'y a évidemment plus personne pour payer un prix sérieux quelque chose qui le mérite ? Ne pas diffuser l'information que l'on détient c'est espérer trouver le pigeon qui va vous vendre une monnaie rarissime au prix d'une plaquette BU de l'année. Bien entendu, on ne trouve jamais un tel pigeon et on se condamne à vendre sa propre collection, un jour, pour bien moins que ce qu'elle devrait valoir.

Or trouver un *chopin*, c'est une chance d'autant plus faible que le chopin est grand. En revanche, vendre sa collection, un jour, au prix du marché du moment, c'est une certitude.

Malheureusement, l'attitude habituelle en France, tant parmi les collectionneurs que parmi les marchands officiels, n'est pas de faire circuler l'information.

La preuve ? Un livre très très largement diffusé et considéré par bien des gens

comme la référence traîne depuis vingt ans (oui, vingt ans) la même faute de frappe qui inverse une variété rare et une variété commune.



Que l'on ne me dise pas que nous sommes les seuls à l'avoir repérée ! Voilà un exemple parfait d'une information qui est retenue au lieu d'être diffusée : comment croire que quelqu'un ayant remarqué cette erreur aille payer un vrai prix sur la foi des cotes de cet ouvrage ?

Autre exemple, qui donc va payer cher une pièce française sur la foi des cotes du World Coins sachant que cet estimable (faute de concurrents !) ouvrage cote la 1 centime 1991 la somme royale de 1 \$ (pour les non spécialistes de françaises modernes, dans

le FRANC la cote est à 1300 € en SPL) ! Personne ne paye des prix sérieux sur la foi de références discutables, imprécises ou, pire, inexistantes tellement elles sont floues.

Quand à la parole du marchand... restons sérieux, c'est une monnaie très dévaluée par l'abus qui en a été fait.

Bref... Compte tenu du manque de circulation de l'information et de l'absence de pointages sérieux sur une durée assez longue, combien vaut une Dupré rarissime ?

Le plus simple est de choisir le refrappage en cinq centimes pour Metz qui fut vendu dans la collec-

tion Turmel, MONNAIES 35. L'exemplaire était en B8, donc pas une ruine, il y eut huit enchérisseurs, le plus généreux et gagnant à 678 € aurait proposé 1322 €. Il fut vendu en 2008 et à l'époque était considéré comme unique. Un nouvel exemplaire a été publié et répertorié depuis.

Comparons avec un pays où l'information circule, où les collectionneurs et professionnels collaborent pour savoir ce qui existe et en quelle qualité, les USA, où depuis plus d'un siècle, l'information se recueille, s'accumule et se transmet.

UN EXEMPLE PAR LES BRONZES RARISSIMES

La pièce que nous avons choisi comme exemple est suivie dans les pedigree depuis une vente de 1877 (où elle se vendit 77,5 \$ or). C'est une variété rarissime où la signature porte une feuille de fraisier, comme une variété de différent d'atelier chez nous.

Son état est un peu meilleur que notre exemple de Dupré An 5 AA refrappage, elle est en B 12. Vendue récemment par la maison *Stack's*, elle s'est vendue 862.500\$ ce qui, même en \$ dévalué, fait quand même près de 600.000 €.

Pourquoi une différence de prix aussi délicate (quand même 870 fois plus cher !) entre deux monnaies comparables par l'époque, le métal, la valeur faciale, la rareté insigne fondée sur une variété et non un type, l'état de conservation, la période de vente ?

Commençons par équilibrer la différence de population entre les USA et la France et diviser par six. La différence délirante n'est plus que de 150 fois.

Retirons la différence d'importance relative (les USA ont trois siècles de numismatique, les Français vingt-cinq, retirons un facteur 7) reste 20 fois plus cher.

Que retirer d'autre pour expliquer cette différence ? Probablement la loi fiscale US qui permet, en exonération d'impôts, à un ci-



toyen US d'acheter et vendre des monnaies pour préparer sa retraite (Ne rêvons pas, quand on la revend, on paye les impôts évités !). Une monnaie est donc beaucoup plus un investissement aux USA qu'en France où le gouvernement vous fait aussi payer des impôts sur l'argent que vous dépensez pour constituer votre collection de monnaies ou de billets. Mais combien les collectionneurs français seraient-ils prêts à payer plus cher une monnaie rarissime si elle était en exonération d'impôts ? Deux fois ?

Allez, on divise la différence par deux et notre pièce US, toutes différences prises en compte, se vend toujours dix fois plus cher que sa contrepartie française.

Pourquoi ?

À cause de l'information. Un collectionneur US est sûr et certain de la rareté du cent 1793 *Strawberry Leaf*. Le collectionneur français n'est pas sûr de la rareté absolue du refrappage An 5 AA du cinq centimes Dupré, faute de pointage sur une durée suffisamment longue.

Depuis que cgb travaille, nous recueillons, comparons, publions et diffusons l'information. Nous voulons que tous les collectionneurs disposent de vraies informations sur la rareté mais si tout le monde voulait bien y mettre du sien, cela irait quand même beaucoup plus vite.

Faire de ses connaissances une cagnotte planquée comme celle d'Harpagon, c'est du gâchis : nous vendrons tous un jour notre collection et ce que nous avons de rarissime ne fera en aucun cas un vrai prix si personne n'est sûr et certain que c'est rarissime.

Michel PRIEUR

PS. vous aimeriez que, comme aux USA, la loi fiscale en France sur les retraites vous permette en exonération d'impôts de placer de l'argent dans les monnaies et billets pour vous constituer votre retraite ? Nous aussi, mais c'est très mal parti compte tenu de l'état des Finances publiques françaises.

UN LECTEUR DU BN SE RACONTE

Bonjour m'sieudames,

Et d'ailleurs, y a-t-il des dames chez vous ? Je n'ai pas le souvenir d'une quelconque signature féminine dans le BN ; me trompe-je ? (*)

Je reprends donc :

Bonjour Messieurs,

Je cède enfin à l'envie que j'ai depuis un certain temps de vous dire tout le bien que je pense de l'outil de travail (!) qu'est devenu le BN pour moi, avec le site CGB, et si vous le permettez, je vais essayer de vous dire pourquoi.

Depuis une bonne quinzaine d'année, la collectionnite m'a atteint plutôt gravement, après m'avoir touché de façon plus bénigne par les timbres et les voitures miniatures. Cette fois c'était plus sérieux, il s'agissait « de sous ». Et le « sou » qui m'a interpellé, et décidé, c'est une pièce de 3 pesos cubains de 1992 à l'effigie du Che (souvenirs d'étudiant). À partir de là



je me suis lancé dans la collection des monnaies que vous appelez **modernes**.

Jusqu'à ce jour j'ai réuni quelques 7500 monnaies du monde entier (1^{re} erreur) ; elles sont bien évidemment

dans des états très variables, allant du quasi illisible pour les plus anciennes quelques romaines, et autres royales - à quelques coffrets BU (2^{me} erreur). Vous dire que je n'ai jamais mis plus de 50€ pour acheter une monnaie sera certainement la 3^{me} erreur.



ROBERT IBOS : DÉFENSE ET ILLUSTRATION DES COLLECTIONNEURS

Seulement voilà : vu ma situation, je ne peux faire plus. Je me veux par conséquent simple collectionneur, et non numismate. Mon plaisir est, pendant la saison estivale, de courir tous les vide-greniers de mon coin, ce que je fais scrupuleusement en faisant suivre mes listes faites sous la forme de base de données (access) ; ça évite les doubles, mais ça permet aussi de trouver mieux ! L'hiver, je lave, j'enregistre, je classe, je fais des recherches historiques, géographiques, qui me font voyager, certaines fois dans des pays dont je ne soupçonnais même pas l'existence, mais surtout dans ma tête...

Mon but premier est de réaliser des séries les plus complètes possible. Le moyen, c'est de rechercher des monnaies vivantes, ou ayant vécu. Acheter neuf ne m'intéresse pas. De plus, la notion de valeur marchande m'importe peu : je ne revends pas.

Pourtant, j'ai fait des trouvailles intéressantes qui parfois ont largement remboursé la mise ; je me suis aussi fait « avoir » par ignorance -voir les dollars chinois

pour lesquels Mr Prieur que j'avais sollicité a vite douché mon enthousiasme- ; mais j'ai surtout rencontré beaucoup de gens, de ceux qui croient posséder une fortune quand ils ont une monnaie de plus de 50 ans, de ceux qui n'y connaissent rien et qui vous donnent un bol de monnaies « tout venant » pour 2€, de ceux qui vous invitent chez eux pour « venir voir ! » et qui vous offrent l'apéro, en plus de quelques monnaies !

Quant au BN, malgré ses conseils de spécialisation, de préférer la qualité à la quantité, de chercher les variétés, comment faire sans investir, il m'a permis, avec son copain « Le FRANC » d'apprendre l'existence du *velours de frappe*, des *états de conservation*, des *différents*, ..., mais pas du pourquoi *avers* et *revers* plutôt que pile et face !

J'y ai aussi appris que les faux chinois avaient fait d'autres pigeons, mais ça ne m'a pas consolé !

Par ailleurs la datation des monnaies israéliennes, japonaises, thaïlandaises et même des pays arabes n'a plus de secret pour moi, ou presque ! ...

Un mot encore sur les bourses que je croyais

d'échange et qui ne sont que des marchés ambulants. Pour les clubs, ils sont rares et de numismates, mais pas de collectionneurs. En un mot comme en cent, je défends, vous l'avez compris, le simple collectionneur à côté du numismate averti ; chacun son plaisir, avec ses moyens.

Très reconnaissant de votre travail, et cordialement,

Robert IBOS

(*) comme tout Commingeois dont la convivialité est reconnue, j'aime bien commencer une relation avec le sourire ; je suis un retraité de 66 ans, qui, s'il en a l'occasion, viendra vous rendre visite. Mais c'est là un grand voyage ...

BILLETS 54...les résultats !

A circonstances exceptionnelles...

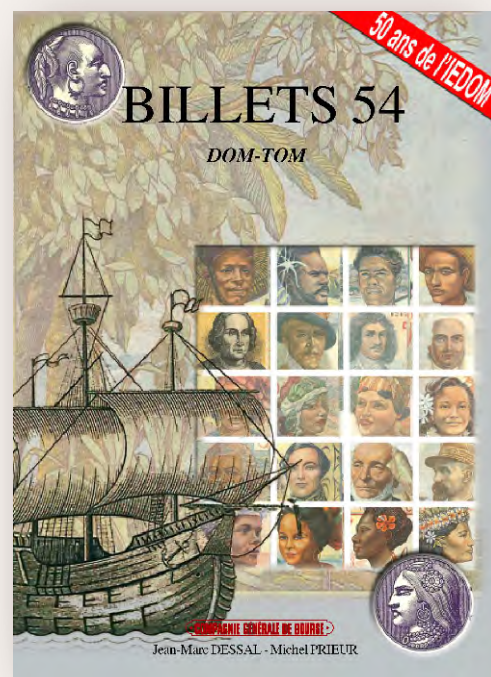
Nous n'avons pas l'habitude de publier les résultats des catalogues de type BILLETS, les informations utiles aux collectionneurs étant directement accessibles par le simple fait que le lot est, ou n'est plus, disponible.

Mais BILLETS 54 est un catalogue spécial :

- une période de crise économique mondiale
- une parution début septembre, retour des vacances et rentrée scolaire
- un nombre de lots restreint : 518
- un thème a priori moins porteur que la Banque de France

Et pourtant, au bout de seulement deux semaines, les résultats sont remarquables :

- 75% de vente
- plus de 500 billets vendus
- un total de vente de plus de 100 000 euros



RETROUVEZ BILLETS 54 sur : <http://www.numishop.eu>

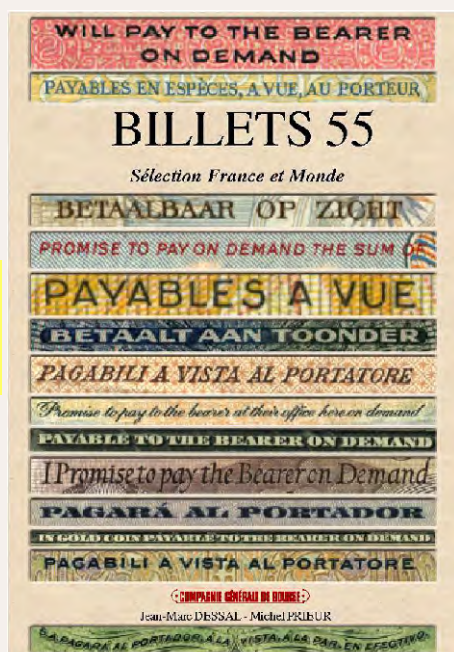
Comme le billet français, les émissions des DOM-TOM et, plus généralement le billet de collection, traversent la crise avec une sérénité désopilante. Même si elle touche cruellement et injustement de nombreuses familles, il est manifeste que la crise provoque aussi chez les collectionneurs une modification des objectifs : délaisser les placements virtuels et risqués pour leur préférer des domaines connus et dans lesquels ils retrouvent à la fois le concret, le tangible et, surtout, le plaisir.

Le message des collectionneurs est clair : « Proposez-nous des billets intéressants, de qualité garantie, à des prix corrects : nous sommes acheteurs ! »

BILLETS 55
Sélection France
et Monde

Déjà sur le Net !
www.numishop.eu

La version papier
sera disponible
dès fin octobre



EN DÉCEMBRE :
PAPIER-MONNAIE
15
Vente-sur-offres
SPÉCIAL FRANCE
À NE PAS
MANQUER !

IL ÉTAIT UNE FOIS 50.000 \$...

Je reproduis ci-contre des échanges de courriels entre Manuel, Fabienne, Jean-Marc et moi, entre les bureaux et le guichet de cgb, et moi au sous-sol (et oui, pour ne pas perdre de temps à changer d'étage, nous échangeons des courriels entre le rez-de-chaussée et le sous-sol !). J'ai attendu longtemps que la cliente qui nous avait consulté pour expertise nous fournisse les bons scans que nous lui avions demandé mais elle ne l'a jamais fait, probablement trop occupée à essayer de crever les yeux de celui ou celle qui lui avait refilé ce billet...

Nous lui avons tout de suite dit que c'était faux (sans examen nécessaire, c'est une valeur qui n'existe pas) et elle nous répondit :
Merci votre avis.

Je sais très bien que :

La plus haute valeur de monnaie imprimée par le Bureau « Engraving and Printing (BEP) » est le 100000 \$ de série 1934 Certificat d'or avec le portrait du Président Wilson. Ces notes ont été imprimées à partir de Décembre 18, 1934 par Janvier 9, 1935 et ont été délivrés par le Trésorier des États-Unis de la Réserve fédérale des

banques seulement contre un nombre égal de l'or détenu par le Département du Trésor. Les billets ont été utilisés uniquement pour les transactions entre la Réserve fédérale et les banques n'ont pas été distribuées auprès du grand public. Par contre, ce billet vient de la maîtresse de Tang Enbo (une personne de Chiang



Kai-shek dans les années 1930 ou au début des années 1940 pour lutter contre les communistes en Chine.)

Il est intéressant de savoir pourquoi il y un faux billet de 50 000 dollars qui correspond à rien. Pourquoi pas un faux billet de \$10,000 ou \$100 000, ils sont plus facile de duper des gens.

Je vous remercie. «

Un intermède :

[Qui est ce Tang Enbo qui avait une maîtres-](#)

[se ? On trouve sa biographie en anglais sur Wikipedia, c'est bien un général du Kuo-Min-Tang. Cliquez pour lire.](#) C'est crapuleux, traître et finit en meurtre pour fait de massacres...

Mon diagnostic pour mes collègues, à transmettre édulcoré à notre correspondante, était :

Faux à 250% et très rigolo :-)))
Pourquoi est-ce faux à 250% sans même regarder le Pick ?

1) le scann est pourri. Qui possède et veut vendre un tel billet, authentique, peut faire et fait un bon scann. Si le scann est pourri c'est que l'image est un photoshopage ou que le billet est un montage mais à coup sûr que le vendeur ne veut pas que l'on y regarde de trop près....

2) il y a une faute d'orthographe...

et oui, le chinois n'a pas eu la place de glisser FIFTY THOUSAND DOLLARS sous le portrait et il a zappé un D ce qui fait FIFTYTHOUSANDOLLARS. Les gens du Bureau of Engraving and Printing ont peut-être des défauts mais ils ne font pas de billets, même prototypes, avec une faute d'orthographe. Ce sont les USA, tout de même, pas la France où nous avons l'exemple de la faute d'orthographe de l'accent de St Exupéry.

...FIFTYTHOUSANDOLLARS

Concernant le but de ce billet, on peut imaginer plusieurs explications mais une, particulièrement, semble plausible : ce billet aurait été fait pour être un collatéral d'emprunt bancaire. Ce type d'escroquerie est fréquent même de nos jours où l'on garantit un emprunt par des valeurs (garantie bancaire bidon d'une banque fictive des Iles Caïman, faux titres d'emprunts d'états, faux titres de propriété etc....) Ce type d'escroquerie exige que la garantie déposée soit crédible mais non utilisable directement... un billet de 50.000 \$

correspond tout à fait à cela. Pourquoi pas 100.000 ni 10.000 ? Parce que 100.000 c'est exagéré et que 10.000 ce n'est pas assez... Il faut se rappeler que le billet de 100.000 \$ s'échangeait contre cinq mille pièces de vingt dollars en or ce qui représente quand même 150 kilos d'or fin....

Une autre raison est psychologique : pour tromper mieux vaut toujours faire une invention complète. Exemple, un passeport du royaume du Waziristan Occidental, pays qui n'existe pas, attirera moins l'attention qu'un faux passeport suisse.... C'est idiot mais c'est comme cela...

L'histoire est très sympa et j'aimerais en faire un article surtout avec l'histoire de la maîtresse d'un seigneur de la guerre du Kuo Min Tang !

Michel



Par correction et par déontologie, je reproduis ci-dessous la réponse que nous recevons. Elle est très intéressante car elle montre bien à quel point il y a aujourd'hui une fierté et un nationalisme chinois, exacerbés par les Guerres de l'Opium, l'occupation japonaise et les traités inégaux, dont nous n'avons même pas encore commencé de payer l'addition.

Merci votre explication, maintenant je comprends mieux par rapport votre dernière réponse.

En effet, j'ai trouvé que des images recto verso du billet sont ressemblent beaucoup à

celles du billet 500 dollars de séries 1928 ou 1934. celui est différent, c'est la signature de Trésorier : Herry Morgenthau. C'est un faux billet de 1934.

Personne ne sais la réalité derrière l'histoire, des histoires écrites par des autres sont "des histoire des autres". L'histoire peut remplacer la réalité, mais elle ne sera jamais la réalité.

Même des chinois eux mêmes, ils ne savent pas très bien que s'est passé pendant des années de guerre civile chinoise : la relation entre le Guo Min Dang et des États

Unis. J'ai du mal à imaginer que des français vont écrire cette 'histoire'. Ce ne sera plus l'histoire chinoise, ce sera une histoire chinoise à la française.

Personne ne peut assurer que toutes histoires de tous les pays aujourd'hui sont des réalités, comme Musée du Louvre ou proprement dit la France et aussi le British Museum n'avouent jamais, dans le manuel de l'histoire de l'école, que une partie de leurs collections chinoises sont des objets qu'ils ont ravit de la Chine.

En tout cas, merci bien.

LE BLOG DE LA DOMBES

Monsieur Michel PRIEUR, après en avoir pris connaissance et l'avoir parcouru, me fait la gentillesse de me proposer d'effectuer une brève présentation de mon blog consacré au monnayage des princes de la Dombes. [CLIQUEZ POUR VISITER !](#)

Quoiqu'étant techniquement un blog, son aspect est plutôt celui d'un « mini-site ».

Son objet est de montrer ma collection personnelle, même si la tentation est grande, par la suite de recenser tous les types et millésimes pour en faire un site de référence : nous n'en sommes pas encore là...



Après une brève introduction et un aperçu du contexte historique, les monnaies sont présentées par règne.



La Dombes est une partie du département de l'Ain, formant grosso-modo un triangle compris entre la Saône à l'ouest et Pont d'Ain à l'est. Ce fut un duché puis une principauté, du milieu du XV^e siècle à la fin du XVII^e siècle, avant d'être définitivement rattachée à la couronne de France.



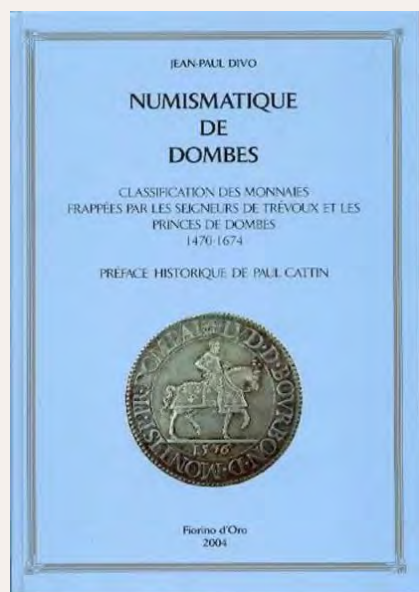
La Dombes avait le privilège de battre monnaie, à Trévoux, seul atelier connu, même s'il est parfois dit que certaines monnaies

ont pu être frappées à Paris. Ces monnaies avaient cours dans tout le royaume, et pour la plupart copiaient plus ou moins servilement les espèces courantes.

La série de la Dombes était peu collectionnée jusqu'à un passé récent du fait de la limitation géographique de la principauté, mais surtout du manque de base bibliographique : l'ouvrage de référence, le « Mantellier » datait de 1844, et le « Poey d'Avant » paru en 1862, ne consacrait qu'une vingtaine de pages à la Dombes. Le tournant date de 2004, avec la publication du « Divo-Dombes », premier ouvrage entièrement consacré à ce monnayage et qui permet de se faire une idée plus précise des raretés relatives, même s'il est nécessairement incomplet, ne recensant pas, loin s'en faut, toutes les collections privées. Un des objets de ce travail est donc d'étoffer la bibliographie du monnayage de la Dombes, car sans livres, pas de collection raisonnée !!

« JCL aka POTATOR II »

LE LIVRE CITÉ



Numismatique de Dombes, Classification des Monnaies frappées par les seigneurs de Trévoux et les princes de Dombes 1470-1674 par DIVO Jean-Paul, en français, 48€, [cliquez pour commander](#)

BIDOUILLES ET TRUCAGES EN BILLETS



Voici un billet de Madagascar, le 500 francs type 1966 à la seconde signature, qui est rare. À gauche, le billet vendu une première fois et remporté par un acheteur basé en Autriche. À droite, quelque jours ou semaines après la première vente, réapparaît cette coupure (les numéros de série ne trompent pas) proposé par un vendeur toujours en Autriche mais avec un autre pseudo que le premier acheteur. Entre deux, le billet a été bien « arrangé » et cette fois-ci le deuxième vendeur en a tiré un meilleur prix. Comme ce qui pose le plus de difficulté dans la vente d'un billet est l'estimation de son état, les victimes ne s'en aperçoivent souvent pas.

Jérémy PUREUR

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

